

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, November 22, 2023

The Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy met with videoconference this day at 4:14 p.m. [ET] to examine Bill S-243, An Act to enact the Climate-Aligned Finance Act and to make related amendments to other Acts.

Senator Pamela Wallin (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Hello to everybody in the room and to those of you joining us online. Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy.

My name is Pamela Wallin, and I will be serving as the chair of this committee. Let me now introduce the members of the committee: Senator Loffreda, Senator Bellemare, Senator Deacon, Nova Scotia, Senator Gignac, Senator Marshall, Senator Miville-Dechéne and Senator Petten. That is the group with us today.

We will begin our meeting today with the examination of Bill S-243, An Act to enact the Climate-Aligned Finance Act and to make related amendments to other Acts. On our first panel, we have the pleasure of welcoming today our colleague, Senator Galvez, who is the sponsor of this bill, and she is accompanied today by Ms. Karine Péloffy, Parliamentary and Legal Affairs Advisor, Office of the Honourable Senator Rosa Galvez; and Mr. Amr Addas, Adjunct Professor of Finance and Strategic Advisor for Sustainability at the John Molson School of Business, Concordia University.

We welcome you all. Thank you for joining us here.

Senator Galvez: Colleagues, I extend my gratitude to you and to Canadians following this debate for dedicating time to delve into S-243, An Act to enact the Climate-Aligned Finance Act and to make related amendments to other Acts.

Today, climate action, food security, energy transition, affordability, cybersecurity and healthcare stand as global risks demanding our immediate attention. Addressing climate change can positively influence five of these issues.

The potential damage inflicted upon the global economy by climate change over the next 50 years could soar to U.S. \$178 trillion. In Canada, failure to plan for a smooth transition may result in U.S. \$100 billion of stranded assets. The pertinent question for decision makers is not the cost of transition, but

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 22 novembre 2023

Le Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie se réunit aujourd'hui, à 16 h 14 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi S-243, Loi édictant la Loi sur la finance alignée sur le climat et apportant des modifications connexes à d'autres lois.

La sénatrice Pamela Wallin (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonjour à toutes les personnes présentes dans la salle et à celles qui se joignent à nous en ligne. Bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie.

Je m'appelle Pamela Wallin et j'agirai à titre de présidente du comité. Permettez-moi maintenant de vous présenter les membres du comité : les sénateurs Loffreda, Bellemare, Deacon, de la Nouvelle-Écosse, Gignac, les sénatrices Marshall, Miville-Dechéne et Petten. C'est le groupe qui est avec nous aujourd'hui.

Nous commencerons notre réunion aujourd'hui par l'étude du projet de loi S-243, Loi édictant la Loi sur la finance alignée sur le climat et apportant des modifications connexes à d'autres lois. Le premier groupe de témoins que nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui est composé de notre collègue, la sénatrice Galvez, marraine du projet de loi, qui est accompagnée de Mme Karine Péloffy, conseillère en affaires parlementaires et légales au bureau de l'honorable sénatrice Rosa Galvez; et de M. Amr Addas, professeur adjoint en finance et conseiller stratégique en matière de durabilité à l'École de gestion John-Molson de l'Université Concordia.

Nous vous souhaitons la bienvenue. Merci de vous joindre à nous.

La sénatrice Galvez : Honorables collègues, je vous remercie, ainsi que les Canadiens qui suivent ce débat, de prendre le temps d'examiner le projet de loi S-243, Loi édictant la Loi sur la finance alignée sur le climat et apportant des modifications connexes à d'autres lois.

Aujourd'hui, l'action climatique, la sécurité alimentaire, la transition énergétique, l'abordabilité, la cybersécurité et les soins de santé constituent des risques mondiaux qui exigent notre attention immédiate. La lutte contre les changements climatiques peut influencer positivement cinq de ces questions.

Les dommages potentiels causés à l'économie mondiale par les changements climatiques au cours des 50 prochaines années pourraient s'élever à 178 billions de dollars américains. Au Canada, si on ne planifie pas une transition en douceur, on pourrait se retrouver avec 100 milliards de dollars américains en

rather, whether the price of inaction is affordable. Nearly half of our GDP is linked to natural resources, ecological services and biodiversity. By the end of this century, the cost of our inaction could skyrocket to \$5.5 trillion.

While predicting the occurrence of specific catastrophic extreme weather events on a balance sheet is radically uncertain, their inevitability is a certitude. Essential infrastructure is being destroyed, financially compromising all levels of government. Home insurance premiums are swelling in an increasing number of regions, while food prices spike. The cost of climate inaction surpasses our current affordability crisis.

However, we can create a better future. Swift and transformative action can avert major financial fallout. New economic models, such as the knowledge, care, digital, low-carbon and circular economies, are emerging globally. Our pension plans, insurers and bankers must have clarity, predictability and transparency to play a catalyzing role in this ongoing transformation.

Canada could lead in the race to Net Zero. We possess the assets to become a clean energy superpower, fostering sustainable development and creating an astonishing 2.2 million sustainable jobs by 2050. To live up to our potential, we need to provide clear guidance to the financial sector. Without it, we will continue to lose the much-needed capital to more forward-thinking trading partners like the U.S., the EU and China.

The numbers prove a reality we can no longer ignore: Transforming our economy to confront today's climate change is the right thing to do; the economically rational thing to do. The U.K., the EU and the U.S. have issued clear policy and regulatory signals. While peer economies diversify and increase funding in clean sectors, we remain heavily invested in outdated industries and approaches that weaken our competitiveness and productivity.

Most climate-finance proposals focus on voluntary disclosures to identify and quantify the financial risks and opportunities for individual businesses. However, as a former Bank of England economist described it:

actifs dévalorisés. Ce qui est pertinent pour les décideurs, ce n'est pas de connaître le coût de la transition, mais plutôt de déterminer si le prix de l'inaction est abordable. Près de la moitié de notre PIB est liée aux ressources naturelles, aux services écologiques et à la biodiversité. D'ici la fin du siècle, le coût de notre inaction pourrait atteindre la somme astronomique de 5,5 billions de dollars.

Bien que la prévision d'événements météorologiques extrêmes et catastrophiques précis dans le domaine financier soit fortement incertaine, leur caractère inévitable est une certitude. Des infrastructures essentielles sont détruites, ce qui compromet financièrement tous les ordres de gouvernement. Les primes d'assurance habitation gonflent dans un nombre croissant de régions, tandis que les prix des aliments atteignent des sommets. Le coût de l'inaction climatique dépasse la crise d'abordabilité actuelle.

Nous pouvons toutefois créer un avenir meilleur. Une intervention rapide et transformatrice peut éviter d'importantes conséquences financières. De nouveaux modèles économiques, comme ceux des économies du savoir, des soins, numériques, à faibles émissions de carbone et circulaires, émergent à l'échelle mondiale. Nos régimes de retraite, nos assureurs et nos banquiers doivent être clairs, prévisibles et transparents pour jouer un rôle de catalyseur dans cette transformation continue.

Le Canada pourrait mener la course vers la carboneutralité. Nous possédons les atouts nécessaires pour devenir une superpuissance de l'énergie propre, en favorisant le développement durable et en créant un étonnant 2,2 millions d'emplois durables d'ici 2050. Pour réaliser notre potentiel, nous devons fournir des orientations claires au secteur financier, à défaut de quoi nous continuerons de perdre le capital dont nous avons tant besoin au profit de partenaires commerciaux plus avant-gardistes, comme les États-Unis, l'Union européenne et la Chine.

Les chiffres prouvent une réalité que nous ne pouvons plus ignorer : transformer notre économie pour faire face aux changements climatiques d'aujourd'hui est la bonne chose à faire, la chose économiquement rationnelle à faire. Le Royaume-Uni, l'Union européenne et les États-Unis ont émis des signaux clairs en matière de politique et de réglementation. Bien que les économies comparables diversifient et augmentent le financement dans les secteurs propres, nous continuons d'investir massivement dans des industries et des approches désuètes qui affaiblissent notre compétitivité et notre productivité.

La plupart des propositions liant les finances et le climat misent sur les divulgations volontaires pour établir et quantifier les risques financiers et les occasions pour les entreprises. Un ancien économiste de la Banque d'Angleterre a cependant décrit les choses comme suit :

Just discussing risks, and assessing risks, does not mean we are actually transitioning to net zero. Many firms may discuss risks — and do exactly nothing to advance the transition.

The Climate Aligned Finance Act, or CAFA, represents an accountability and transparency framework guiding the financial sector through seven specific actions to mitigate climate inaction risks, unleash financial potential and report on progress toward climate commitments. CAFA is about driving action, the plans and the progress toward achieving decarbonization by making decisions based on the best available science and equity and by being mindful to conserve biodiversity and ecosystems, reduce pollution, maintain food security and reconcile with Indigenous peoples.

Beyond ordinary disclosure, CAFA is a comprehensive, structural, technology-agnostic policy that ensures capital flows in Canada's financial system is fully aligned with climate commitments. CAFA results from collaboration with numerous national and international experts grounded in climate science, financial expertise and the best international regulatory and voluntary practices and is backed by more than 120 civil society groups, MPs from four parties in the Commons and a multitude of citizens yearning for a better tomorrow. CAFA is Senate sober second thought in action.

Presented to hundreds of experts in over 100 national or international events since 2022, CAFA is seen as the missing piece of policy that the financial sector needs to align its activities with a climate-safe future.

Colleagues, while we cannot alter the biological, physical or chemical laws governing our planet, we can, undoubtedly, amend federal laws to future proof our financial system for the prosperity of our generation and future generations.

Thank you for undertaking a rigorous, fair and open study of Bill S-243. I look forward to your questions that I will answer with the assistance of key collaborators joining me today.

Thank you.

The Chair: Thank you, Senator Galvez.

Senator Loffreda: Thank you, Senator Galvez, for being here. Several banks are working on implementing the climate-related disclosures developed by the Task Force on Climate-

Le simple fait de discuter des risques et de les évaluer ne signifie pas que nous effectuons la transition vers la carboneutralité. De nombreuses entreprises peuvent discuter des risques et ne faire absolument rien pour faire progresser la transition.

La Loi sur la finance alignée sur le climat, ou LFAC, constitue un cadre de responsabilisation et de transparence qui guide le secteur financier au moyen de sept mesures ciblées pour atténuer les risques de l'inaction climatique, mobiliser le potentiel financier et rendre compte des progrès accomplis vers la réalisation des engagements climatiques. La LFAC vise à stimuler l'action, la planification et les progrès vers la décarbonisation en prenant des décisions fondées sur les meilleures données scientifiques disponibles et l'équité, et en prenant soin de préserver la biodiversité et les écosystèmes, de réduire la pollution, d'assurer la sécurité alimentaire et de se réconcilier avec les peuples autochtones.

Au-delà de la divulgation ordinaire, la LFAC est une politique exhaustive, structurelle et neutre sur le plan de la technologie qui garantit que les mouvements de capitaux dans le système financier canadien sont entièrement alignés avec les engagements climatiques. La LFAC est le résultat d'une collaboration avec de nombreux experts nationaux et internationaux fondée sur la science du climat, l'expertise financière et les meilleures pratiques réglementaires et volontaires internationales, et est appuyée par plus de 120 groupes de la société civile, des députés de quatre partis à la Chambre des communes et une multitude de citoyens aspirant à un avenir meilleur. La LFAC fait l'objet d'un second examen objectif de la part du Sénat.

Présentée à des centaines d'experts lors de plus de 100 événements nationaux ou internationaux depuis 2022, la LFAC est considérée comme l'élément politique manquant dont le secteur financier a besoin pour aligner ses activités en vue d'un avenir où le climat est sûr.

Honorables collègues, bien que nous ne puissions pas modifier les lois biologiques, physiques ou chimiques qui régissent notre planète, nous pouvons incontestablement modifier les lois fédérales pour assurer la prospérité de notre génération et des générations futures.

Je vous remercie d'avoir entrepris une étude rigoureuse, juste et transparente du projet de loi S-243. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions avec l'aide de collaborateurs clés qui se joignent à moi aujourd'hui.

Merci.

La présidente : Je vous remercie, sénatrice Galvez.

Le sénateur Loffreda : Je vous remercie, sénatrice Galvez, de témoigner. Plusieurs banques travaillent à la mise en œuvre des divulgations liées au climat élaborées par le Groupe de

related Financial Disclosures, the TCFD. The financial system in Canada is building and incorporating multiple reporting frameworks with similar objectives that would benefit from harmonization. Wherever possible, these should be aligned with global reporting frameworks like the TCFD. Would this bill not lead to duplication or lack of harmonization?

Senator Galvez: Absolutely not because they are not using the same approach, nor looking at the same objective. What you referred to is mainly disclosure. As I said in my opening remarks, disclosure is assessing, quantifying, identifying risk and making it public, but it stops there. It doesn't request, ask or demand that the banks remove their greenhouse gas emissions.

In fact, references abundantly say that while banks are pledging interesting net-zero commitments for 2050, up to now they have seldom given details as to how they will attain their targets. Maybe you want to complete this.

Karine Péloffy, Parliamentary and Legal Affairs Advisor, Office of the Honourable Senator Rosa Galvez, as an individual: We distributed our white paper. In the white paper, we tried to collect all the best information we could find on the topic. Also, you will find a report by the Transition Pathway Initiative who did an overview of 26 global banks and found disclosures were still partial and selective and only 35% had targets aligned with the 1.5-degree scenario. That's global banks.

Canadian banks rank poorly compared to their peers. They all are in the bottom third of a Bloomberg New Energy Outlook report in terms of the ratio of how much they invest in fossil fuels versus renewable energy.

We know a Canadian bank is the world's number one funder for fossil fuels. Maybe we have more to do than the rest of the world. As Senator Galvez said, our approach is different. We try to focus only on decision-useful information for humanity, which is what you are doing to align with the only scenario where the climate remains stable enough for civilizations to remain.

Senator Loffreda: How large is the climate-related financial risk due to Canada's current banking rules, which is mostly unaccounted for externality today? And what type of approach does Bill S-243 utilize to address the climate-related financial risks?

travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, ou GIFCC. Le système financier du Canada est en train d'élaborer et d'intégrer de multiples cadres de divulgation avec des objectifs semblables qui gagneraient à être harmonisés. Dans la mesure du possible, ces cadres doivent être alignés sur les cadres de divulgation mondiaux, comme celui du GIFCC. Ce projet de loi n'entraînera-t-il pas un dédoublement ou un manque d'harmonisation?

La sénatrice Galvez : Absolument pas, parce que ces cadres ne reposent pas sur la même approche et ne visent pas le même objectif. Vous avez surtout parlé de divulgation. Comme je l'ai indiqué dans ma déclaration préliminaire, la divulgation consiste à évaluer, à quantifier, à déterminer et à rendre publics les risques, mais cela s'arrête là. Elle ne demande ou n'exige pas des banques qu'elles suppriment leurs émissions de gaz à effet de serre.

En fait, les références indiquent abondamment que même si les banques prennent des engagements intéressants en matière de carboneutralité pour 2050, elles fournissent rarement des détails sur la façon dont elles atteindront leurs objectifs. Peut-être voulez-vous compléter ma réponse.

Karine Péloffy, conseillère en affaires parlementaires et légales, bureau de l'honorable sénatrice Rosa Galvez, à titre personnel : Nous avons distribué notre livre blanc. Dans ce document, nous avons essayé de réunir les meilleures informations que nous pouvions trouver sur le sujet. De plus, vous trouverez un rapport de la Transition Pathway Initiative, qui a fait un examen sommaire de 26 banques mondiales et constaté que les divulgations étaient encore partielles et sélectives et que seulement 35 % de ces institutions avaient des cibles alignées sur le scénario de 1,5 degré. Il s'agit de banques mondiales.

Les banques canadiennes se classent mal par rapport à leurs pairs, figurant toutes dans le dernier tiers dans un rapport *New Energy Outlook* de Bloomberg en ce qui concerne le ratio entre les investissements dans les combustibles fossiles et les énergies renouvelables.

Nous savons qu'une banque canadienne est le premier bailleur de fonds mondial des combustibles fossiles. Nous avons peut-être plus de travail à faire que le reste du monde. Comme la sénatrice Galvez l'a souligné, notre approche est différente. Nous essayons de nous concentrer uniquement sur les informations utiles pour prendre des décisions pour l'humanité, et c'est que vous faites pour vous aligner sur le seul scénario où le climat reste suffisamment stable pour que les civilisations survivent.

Le sénateur Loffreda : Quelle est l'ampleur du risque financier lié au climat en raison des règles bancaires actuelles du Canada, qui ne tiennent pas compte de l'externalité aujourd'hui? Et sur quel genre d'approche le projet de loi S-243 repose-t-il pour aborder les risques financiers liés au climat?

Senator Galvez: The banks are having difficulty internalizing their externalities. This is pollution like greenhouse gas emissions but it is also the tailing ponds and methane. Any pollution is externality.

Right now, by partially collecting disclosures, we are at the level of collecting data. With climate-related risk, the issue is that we need to look forward. There is no historical data that will allow us to predict and to find a trend that tells us exactly what risks we are facing.

It's interesting to think that you have the physical risk and you have the transition risk, so you have different scenarios. According to several organizations, right now Canada, based on its national determined contributions and based on the current policies that are in place today, we are heading to a hothouse scenario. The risk is very high.

There are multiple factors that are not accounted for, especially in the transition risk, which implies changing technology, changing risk to reputation, changing regulations and legislation, and stranded assets. It is very difficult to model how much of it is the climate-related risk, but we are already feeling it because every year there is a certitude that we are going to have extreme-weather events that are going to destroy infrastructure before the end of their lifetime.

Senator Marshall: Thank you, especially to Senator Galvez, my colleague, and Ms. Pélouff and Mr. Addas.

I found the bill to be quite complex. My first question is very general in nature. I'd like to know if there were any type of consultation process with the organizations that are going to be impacted.

But before you answer that question, I notice going through the bill that there are deadlines established for the reports and the guidelines, et cetera. As you know, Senator Galvez, I'm always asking Senator Gold when I'm going to get a certain report because it's due by a certain deadline. And it seemed like some of the deadlines are very tight. For example, there is one on page 22 that says you have 20 sitting days after receiving the report, the report must be tabled. I know that the Public Accounts of Canada have never met that 20-day time frame. And another one, 60 days after the financial year climate commitments alignment report must be prepared. So 60 days didn't seem like a lot of time.

Can you just talk about the consultation process and how you came up with the time frames that are established in the legislation?

La sénatrice Galvez : Les banques ont du mal à internaliser leurs externalités, des formes de pollution comme les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi des bassins de décantation et du méthane. Toute pollution est une externalité.

À l'heure actuelle, en recueillant partiellement les divulgations, nous sommes à l'échelle de la collecte de données. En ce qui concerne les risques liés au climat, le problème est que nous devons nous tourner vers l'avenir. Il n'existe pas de données antérieures qui nous permettent de prédire et de détecter une tendance nous indiquant exactement les risques auxquels nous sommes confrontés.

Il est intéressant de penser qu'il y a le risque physique et le risque de la transition; divers scénarios sont donc envisageables. Selon plusieurs organisations, compte tenu de ses contributions nationales déterminées et des politiques en vigueur aujourd'hui, le Canada se dirige actuellement vers un scénario de serre. Le risque est très élevé.

De nombreux facteurs ne sont pas pris en compte, particulièrement au chapitre du risque de la transition, conséquence du changement de technologie, de l'évolution du risque pour la réputation, de la modification de la réglementation et de la législation, et de la dévalorisation des actifs. Il est très difficile de modéliser l'ampleur du risque lié au climat, mais il fait déjà sentir ses effets, car chaque année, nous avons la certitude que des phénomènes météorologiques extrêmes détruiront les infrastructures avant la fin de leur vie.

La sénatrice Marshall : Je tiens à remercier tout particulièrement la sénatrice Galvez, ma collègue, ainsi que Mme Pélouff et M. Addas.

J'ai trouvé le projet de loi assez complexe. Ma première question est de nature très générale. J'aimerais savoir s'il y a eu un processus de consultation quelconque auprès des organisations qui seront touchées.

Mais avant que vous répondiez à cette question, je remarque, en parcourant le projet de loi, qu'il prévoit des délais pour les rapports, les lignes directrices et d'autres mesures. Comme vous le savez, sénatrice Galvez, je demande toujours au sénateur Gold quand je vais recevoir un rapport donné parce qu'il doit être présenté avant une certaine date. Et il semble que certains délais soient très serrés. Par exemple, il y en a un à la page 22 qui exige le dépôt du rapport 20 jours de séance après sa réception. Je sais que les Comptes publics du Canada n'ont jamais respecté ce délai de 20 jours. Un autre exige la préparation d'un rapport sur les engagements en matière d'alignement sur le climat 60 jours après la fin de l'exercice financier. Mais 60 jours, cela ne semble pas très long.

Pouvez-vous nous parler du processus de consultation et de la façon dont vous avez établi les délais prévus dans la loi?

Senator Galvez: I will address the question of the timeline and I will ask Professor Addas to explain the process of consultation.

As you know, the government is always late procuring the reports that we need. We felt that it was important, because of the urgency of the situation, that we keep a short time for them to really feel the pressure. But, of course, those are timelines that are proposed. If you feel that there is something that is completely not reasonable, it is not realistic. But what I can say is these reports are expected from the entities. It's not really from the government, but it's from the entities. The entities are the banks, the businesses, the pension and the insurance. They are very much accustomed to these annual reports and this reporting.

Senator Marshall: I thought that a number of the time frames there were unrealistic, relative to the government's performance to date. Since there are legislative requirements, I agreed with you to put the pressure on them, but based on their past performance, I don't think they will be able to meet the deadlines there.

Mr. Addas, if you will talk about the consultation process, I'd be interested in hearing what the organizations said with regard to the preparation of these guidelines and the preparation of the reports and whether they felt there was sufficient time to prepare some very comprehensive documents.

Amr Addas, Professor and Strategic Advisor for Sustainability, Concordia University: Thank you, Senator Marshall, for the question. We did several rounds of consultation early last year with members of the financial industry, people from pension funds, asset managers from banks and also from the academic side. I know that Senator Galvez also had some consultations with regulators here in Canada and a conversation with the Bank of Canada.

I do not believe we specifically addressed the timeline issue within those consultations. It was mostly about the content of the bill and how we can make it more palatable and digestible to the investment industry.

Senator Marshall: Was there any comment on the complexity of the legislation and the requirements that are embedded in the legislation?

Mr. Addas: There were some comments, of course, on the complexity, but the nature of the task at hand requires complexity. Dealing with climate change is a whole-of-economy approach and requires that we address this. It cannot be done in a very simple manner.

La sénatrice Galvez : J'aborderai la question des délais, et demanderai à M. Addas d'expliquer le processus de consultation.

Comme vous le savez, le gouvernement tarde toujours à obtenir les rapports dont nous avons besoin. Vu l'urgence de la situation, nous avons estimé qu'il était important de lui imposer de courts délais pour qu'il sente vraiment la pression. Il s'agit toutefois de délais proposés, bien entendu. Si vous estimez qu'il y a quelque chose qui n'est absolument pas raisonnable, alors ce n'est pas réaliste. Sachez toutefois que ces rapports sont attendus de la part des entités. Ce n'est pas tant le gouvernement que les entités qui sont visés, c'est-à-dire les banques, les entreprises, les régimes de retraite et les compagnies d'assurances, qui sont très habitués de fournir ces rapports annuels et ces rapports.

La sénatrice Marshall : Il me semble qu'un certain nombre de délais sont irréalistes par rapport au rendement du gouvernement à ce jour. Étant donné qu'il y a des exigences législatives, je suis d'accord avec vous pour exercer des pressions sur lui, mais avec son rendement antérieur, je ne pense pas qu'il sera en mesure de respecter les délais.

Monsieur Addas, si vous parlez du processus de consultation, j'aimerais savoir ce que les organisations ont dit au sujet de la préparation des lignes directrices et des rapports, et si elles estiment qu'elles disposent de suffisamment de temps pour préparer des documents très exhaustifs.

Amr Addas, professeur et conseiller stratégique en matière de durabilité, Université Concordia : Je vous remercie, sénatrice Marshall, de votre question. Au début de l'année dernière, nous avons mené plusieurs séries de consultations auprès d'acteurs du secteur financier, de représentants de régimes de retraite, de gestionnaires d'actif de banques et d'universitaires. Je sais que la sénatrice Galvez a également consulté des organismes de réglementation ici au Canada et discuté avec la Banque du Canada.

Je ne crois pas que nous ayons abordé précisément la question des délais dans le cadre de ces consultations. Ces dernières ont surtout porté sur le contenu du projet de loi et la façon dont nous pouvons le rendre plus acceptable et plus digeste pour l'industrie de l'investissement.

La sénatrice Marshall : Y a-t-il eu des commentaires sur la complexité du projet de loi et des exigences qui y sont enchâssées?

M. Addas : Il y a eu, bien sûr, mais la nature de la tâche à accomplir exige de la complexité. La lutte contre les changements climatiques est une approche qui fait intervenir l'ensemble de l'économie et qui exige que nous nous attaquions au problème. Cela ne peut pas se faire de façon très simple.

Senator Marshall: It just seemed that if corporations are given six months to get in their audited financial statements and reports on this legislation are required within two months, it seems like it might be a tight fit there.

Senator Petten: When I reviewed the bill, I didn't see a reference to wildfires. Was that an oversight? Is there a reason why that's not included in part of your clause?

Senator Galvez: I don't know where to start to tell you the issue with that. Actually, wildfires are happening for, it seems, many years now. The number remains the same, but what has changed in the last couple of years is not only the amount of surface that gets burned but also the intensity, the temperatures that the fires attain.

Full disclosure, my daughter works for SOPFEU and she was explaining to me that the intensity levels of the fires since last year are going straight to category 5. In category 5, they don't even look to stop the fire. The worry is just evacuation.

For sure, this is another climate-related risk that is rising very fast. It comes and confirms the fact that climate change is accelerating and that there are compounding factors that are not accounted for in the normal and traditional models.

Senator Petten: So it was intentionally left off?

Ms. Péloffy: Yes. In the white paper, we talk a lot about the wildfires that happened this year. It's definitely one of the key physical risks that we seek to avoid by mandating rapid and ambitious action. We do take it into account, I hope, in defining climate commitments. In Bill S-243, the section on definitions of climate commitments, subclause (e), states:

. . . enhancement of the capacity to adapt and reduce vulnerability to actual and expected impacts of climate change

We definitely want to include adaptation in what needs to be in the minds of financial institutions and reporting entities when they make plans.

[Translation]

Senator Gignac: I want to congratulate my colleague Senator Galvez for her involvement and leadership in the fight against climate change.

La sénatrice Marshall : Il semble juste que si les sociétés disposent de six mois pour présenter leurs états financiers vérifiés, mais de deux mois pour déposer les rapports prévus dans cette mesure législative, cela pourrait être difficile.

La sénatrice Petten : Lorsque j'ai examiné le projet de loi, je n'y ai vu nulle mention des feux de forêt. S'agit-il d'un oubli? Y a-t-il une raison pour laquelle il n'en est pas question dans votre disposition?

La sénatrice Galvez : Je ne sais par où commencer pour vous expliquer le problème. En fait, il semble qu'il y a des feux de forêt depuis de nombreuses années. Le nombre reste le même, mais ce qui a changé au cours des dernières années, ce n'est pas seulement l'ampleur de la superficie brûlée, mais aussi l'intensité et les températures que les feux atteignent.

Pour tout vous dire, ma fille travaille pour la Société de protection des forêts contre le feu, ou SOPFEU, et elle m'a expliqué que les niveaux d'intensité des incendies depuis l'an dernier passent directement à la catégorie 5. Dans cette catégorie, les pompiers ne cherchent même pas à arrêter le feu. Ils se concentrent seulement sur l'évacuation.

Il s'agit certainement d'un autre risque lié au climat qui s'aggrave très rapidement. Cela vient confirmer le fait que les changements climatiques s'accroissent et que des facteurs aggravants ne sont pas pris en compte dans les modèles normaux et traditionnels.

La sénatrice Petten : Il s'agit donc d'une omission intentionnelle?

Mme Péloffy : Oui. Dans le livre blanc, nous parlons beaucoup des feux de forêt qui se sont produits cette année. C'est certainement l'un des principaux risques physiques que nous cherchons à éviter en exigeant une action rapide et ambitieuse. Nous en tenons compte, je l'espère, dans la définition des engagements climatiques. Dans le projet de loi S-243, l'alinéa e) sur les définitions des engagements climatiques indique ce qui suit :

[...] l'accroissement de la capacité d'adaptation et de réduction de la vulnérabilité aux effets actuels et anticipés des changements climatiques [...]

Nous voulons absolument inclure l'adaptation dans ce qui doit être dans l'esprit des institutions financières et des entités déclarantes lorsqu'elles élaborent des plans.

[Français]

Le sénateur Gignac : Je veux féliciter ma collègue la sénatrice Galvez de son implication et de son leadership dans la lutte contre les changements climatiques.

I want to continue in the same vein as my colleague Senator Loffreda on the Office of the Superintendent of Financial Institutions. We know that guidelines were issued this past March. I heard your answer. Your bill will apply only to Canadian financial institutions; that's normal. Don't you think the right source is not really being addressed?

I will explain what I mean. Financial institutions are financial intermediaries. Therefore, if too many constraints are imposed on banks with caps, fossil fuel oil and gas companies in Canada will end up getting financing through the big Wall Street firms, including J.P. Morgan. Ultimately, we won't necessarily achieve the desired result without convergence, harmonization between the major industrialized countries and these financial intermediaries.

Our financial transactions are not subject to GST, and there's a good reason for that. Are they intermediaries? I understand the objective, but the Office of the Superintendent of Financial Institutions is already involved in risk measurement. Don't you think there's a danger that all this will shift financing to Wall Street banks?

Senator Galvez: Thank you very much for the question. It's very insightful. I have some nuances to make regarding your assumptions.

One of our consultations enabled us to speak with central banks elsewhere in Europe, as well as with parliamentarians in the United States, including those responsible for the Inflation Reduction Act and the Jumpstart Our Business Startups Act. We also spoke with the Inter-American Development Bank, the Asian Development Bank or the International Monetary Fund, and all these banks are moving towards the Paris Agreement, to limit global warming to 1.5 °C by 2050.

You say the Canadian oil companies will look for money. I can show you an exclusion tracking record, which is a worldwide initiative listing the companies that will no longer be able to seek financing from the same major banks you mentioned. I don't want to name them, but four of our oil companies are on that list. What are the concerns? They include activities contributing to climate change, against human rights, for the promotion of cyberterrorism, and so on. There are global organizations that have helped draw up a list of high-risk companies.

Senator Gignac: From the outset, you said in your opening remarks that Canadian banks are, proportionately speaking, much more involved in corporate financing or in the fossil fuel industry. Canadian banks are a reflection of the Canadian economy. Canada is an exporter of natural resources. Don't you

Je veux poursuivre dans la même veine que mon collègue le sénateur Loffreda sur le Bureau du surintendant des institutions financières. On sait qu'il y avait des lignes directrices qui avaient été émises au mois de mars dernier. J'ai entendu votre réponse. Votre projet de loi va s'appliquer uniquement aux institutions financières canadiennes; c'est normal. Ne croyez-vous pas qu'on ne s'attaque pas nécessairement à la bonne source?

Je m'explique. Les institutions financières sont des intermédiaires financiers. À ce titre, si on impose des contraintes trop importantes aux banques avec des plafonnements, les entreprises de pétrole et de gaz combustibles fossiles au Canada finiront par se financer auprès des grandes firmes de Wall Street, dont J.P. Morgan. Finalement, on n'obtiendra pas nécessairement le résultat souhaité s'il n'y a pas une convergence, une harmonisation entre les grands pays industrialisés et ces intermédiaires financiers.

Nos transactions financières ne sont pas assujetties à la TPS, et il y a une bonne raison à cela. Est-ce que ce sont des intermédiaires? Je comprends l'objectif, mais le Bureau du surintendant des institutions financières est déjà impliqué sur le plan de la mesure des risques. Ne croyez-vous pas qu'il y a un danger que tout cela déplace le financement vers les banques de Wall Street?

La sénatrice Galvez : Merci beaucoup pour la question. C'est très intéressant. J'ai des nuances à faire quant aux hypothèses que vous avez énoncées.

L'une de nos consultations nous a permis de parler avec des banques centrales ailleurs en Europe et aussi de parler avec des parlementaires aux États-Unis, notamment ceux qui ont été responsables de l'Inflation Reduction Act et de la Jumpstart Our Business Startups Act. Nous nous sommes également entretenus avec la Banque interaméricaine de développement, la Banque asiatique de développement ou le Fonds monétaire international, et toutes ces banques s'alignent vers l'Accord de Paris, afin de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C d'ici 2050.

Vous dites que les pétrolières canadiennes iront chercher de l'argent. Je peux vous montrer un enregistrement de suivi des exclusions, qui est une initiative mondiale énumérant les compagnies qui ne pourront plus aller chercher du financement auprès des mêmes grandes banques que vous avez mentionnées. Je ne voudrais pas les nommer, mais quatre de nos pétrolières se trouvent dans cette liste. Quelles sont les préoccupations? Ce sont notamment des activités contre les changements climatiques, contre les droits de la personne, pour la promotion du cyberterrorisme, etc. Il y a des organisations mondiales qui ont permis de faire une liste des entreprises à risque.

Le sénateur Gignac : D'entrée de jeu, vous avez dit dans vos propos d'ouverture que c'est sûr que les banques canadiennes sont, toutes proportions gardées, beaucoup plus impliquées dans le financement des entreprises ou dans l'industrie des combustibles fossiles. Les banques canadiennes sont un reflet de

think it's a bit hasty to demand that this be implemented after just one year? We're also talking about emissions from cement plants, the steel industry, and so on. One year is a very short time to adapt. Is there any flexibility on your side in terms of a longer time frame?

Senator Galvez: Absolutely.

[English]

Mr. Addas: Thank you. I'll just say a few comments quickly because I know we're on a tight deadline. The European Banking Authority has recommended that European banks assign capital charges for lending to heavy-carbon-emitting sectors. There is \$43 trillion of capital committed to divesting from fossil fuels. There is an estimate of \$100 billion of stranded assets by 2026 for Canadian banks by lending to heavy-carbon emitters. Ultimately, that becomes a risk to the banking sector and potentially to taxpayers as well.

Senator C. Deacon: Thank you very much, Senator Galvez and team, for being here.

I want to focus on Part 3 of the capital adequacy side. It builds off what you were just saying.

The Office of the Superintendent of Financial Institutions, or OSFI, did a project with the Bank of Canada, I think, several years ago that identified that moving slowly in addressing climate risk is far more disruptive to the economy and far more costly to the economy than moving swiftly. I align entirely — and I think OSFI aligns entirely — with your objective here.

I wanted to focus on the one thing that was in the Fall Economic Statement about trying to get better reporting. I think the section was “Sustainable Finance Action.” The complexity of the bill, as you and I have said, I have found it hard to sell something that was a much simpler idea — that's taken me four years in open banking.

I'm wondering about the extent to which the same principles could be applied through OSFI, because they're working hard to try and quantify risk, but the detailed data from each of their clients on each of their risks are necessary to start to manage this at a higher level.

There are challenges around that. We're still getting there, and we need to get there faster. I'm not debating that for a second. That will drive the market away from these investments. If you're having to have more capital assigned in the bank to a less productive asset, you're going to be moving to more productive assets, right?

l'économie canadienne. Le Canada est un exportateur de ressources naturelles. Ne croyez-vous pas que c'est un peu rapide d'exiger qu'on mette cela en vigueur au bout d'un an? On parle aussi des émissions des cimenteries, de la sidérurgie, etc. Un an, c'est très rapide pour s'adapter. Y a-t-il de la flexibilité de votre côté pour ce qui est d'avoir un étalement plus important?

La sénatrice Galvez : Absolument.

[Traduction]

M. Addas : Je vous remercie. Je formulerai rapidement quelques observations, car je sais que nous avons peu de temps. L'Autorité bancaire européenne a recommandé que les banques européennes imposent des frais d'intérêt pour les prêts consentis aux secteurs à forte émission de carbone. Ce sont 43 milliards de dollars en capitaux qui sont engagés pour se débarrasser des combustibles fossiles. On estime à 100 milliards de dollars les actifs dévalorisés d'ici 2026 pour les banques canadiennes qui prêtent aux grands émetteurs de carbone. Au bout du compte, cela devient un risque pour le secteur bancaire et peut-être aussi pour les contribuables.

Le sénateur C. Deacon : Je remercie la sénatrice Galvez et son équipe d'être ici.

Je veux parler de la partie 3, qui porte sur la suffisance du capital. Cela fait suite à ce que vous disiez.

Il y a plusieurs années, le Bureau du surintendant des institutions financières, ou BSIF, a réalisé un projet avec la Banque du Canada, je pense, qui a permis de réaliser qu'il est beaucoup plus dommageable et coûteux pour l'économie d'agir lentement que d'agir promptement. Je m'aligne entièrement sur votre objectif ici, et je pense que le BSIF en fait autant.

Je voulais me concentrer sur la seule chose qui figurait dans l'Énoncé économique de l'automne au sujet de l'amélioration de la reddition de comptes. Je crois que c'est dans la section intitulée « Agir pour la finance durable ». Vous et moi avons souligné la complexité du projet de loi. Or, j'ai trouvé très difficile de vendre une idée qui était bien plus simple : cela m'a pris quatre ans dans le système bancaire ouvert.

Je me demande dans quelle mesure les mêmes principes pourraient être appliqués au BSIF. Il s'efforce de quantifier le risque, mais il a besoin des données détaillées de chacun de ses clients sur chacun de leurs risques pour commencer à gérer l'affaire à un niveau supérieur.

Il y a des défis à relever dans ce domaine. Nous sommes sur la bonne voie, et nous devons accélérer la cadence. Il ne faut pas éloigner les investisseurs potentiels de ce marché. Si vous devez affecter davantage de capitaux à un actif, car il n'est pas assez productif, vous allez probablement devoir vous tourner vers des actifs plus productifs, n'est-ce pas?

The objective I agree with entirely, but the data isn't there yet. Shouldn't we be focusing more of our attention on something that is, perhaps, more achievable, which is in the Fall Economic Statement? But we know how slow it is to get things done, which is getting better information that the regulators can push through existing structures.

Senator Galvez: We can talk about OSFI's Guideline B-15 on Climate Risk Management, and we're going to talk about taxonomy. Ms. Péloffy will start.

Ms. Péloffy: It is great to see OSFI moving in that direction this year. I would note the Commissioner of the Environment and Sustainable Development said that not enough was being done. It's not using capital requirements as a tool, and it's doing nothing to incentivize a transition to a low-carbon economy, which is the main proposition of our bill, that the simplest way to minimize the risk that climate poses to the financial system is to minimize the risk that the financial system is posing to the climate. That's our main proposition.

Yes, we did consider whether we could just put lower capital requirements for green technologies or things like that, but they could default on their payments just as much. I think the bulk of the intellectual work done behind it is to increase capital risk for what we know with certainty is dangerous, and that will redirect capital flows toward less dangerous things, hopefully.

Senator C. Deacon: But the underlying data still isn't there on a consistent basis across the clients of the banks. Is there not a faster way for us just to focus on making sure those data are there, and Guideline B-15 at OSFI is a tighter, tougher rule?

I'm looking at where we focus our attention.

Mr. Addas: Guideline B-15 is a wonderful guideline. I think the consensus within the industry is that it's a very encouraging step forward.

The deadlines within Guideline B-15 and the timeline is that Scope 3 is delayed by one year versus everything else. We're quickly exhausting our carbon budget globally and, obviously, in Canada as well. I think the risk is that we need something to spur the acceleration of this process; whereas, the OSFI guidelines

Je suis tout à fait d'accord avec cet objectif, mais nous ne disposons pas encore de toutes les données suffisantes. Ne devrions-nous pas concentrer toute notre attention et nos efforts sur un objectif atteignable et qui figure dans l'Énoncé économique de l'automne? Mais nous sommes conscients de la lenteur du processus nécessaire à l'obtention de meilleurs renseignements par les responsables de la réglementation.

La sénatrice Galvez : Nous allons parler de la ligne directrice B-15 du Bureau du surintendant des institutions financières, le BSIF, sur la gestion des risques climatiques, ainsi que de taxonomy. Madame Péloffy, à vous la parole, je vous en prie.

Mme Péloffy : Il est bon de voir le BSIF s'être engagé sur cette voie en 2023. Je tiens d'ailleurs à souligner que le Commissaire à l'environnement et au développement durable a déclaré qu'on n'en faisait pas assez. Le BSIF ne se sert pas des exigences en matière de capital, et ne fait rien pour faciliter la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, ce qui est la principale proposition de notre projet de loi. En effet, la logique qui sous-tend le projet de loi S-243 est que la manière la plus simple de minimiser le risque que les changements climatiques posent au système financier est de minimiser le risque que le système financier pose au climat. Tel est notre postulat principal.

Nous avons envisagé la possibilité de réduire les exigences en matière de capital pour les technologies vertes, mais les entreprises de ce type sont elles aussi à risque de se trouver en défaut de paiement. À mon avis, le plus important est d'augmenter le risque de capital pour les technologies que nous savons avec certitude être dangereuses, et de rediriger les flux de capitaux vers des technologies moins risquées.

Le sénateur C. Deacon : Le problème, c'est que les données sous-jacentes ne sont toujours pas disponibles de façon systémique pour l'ensemble des clients des banques. N'y a-t-il pas un moyen plus rapide pour nous de nous assurer que ce type de données existent, et de renforcer la ligne directrice B-15 du BSIF?

Je tiens simplement à m'assurer que nous consacrons nos énergies au bon endroit.

M. Addas : La ligne directrice B-15 du BSIF a fait ses preuves, et je pense qu'il existe un consensus au sein de l'industrie pour dire qu'il s'agit d'un pas en avant très encourageant.

L'échéancier de la ligne directrice B-15 prévoit que le champ d'application 3 soit retardé d'un an par rapport à tous les autres champs d'application. Nous épuisons rapidement le budget carbone au Canada, mais également à l'échelle mondiale. Les lignes directrices du BSIF indiquent qu'il faudra cinq ans pour

will take five years to have measurable data before we can act on that data.

[*Translation*]

Senator Bellemare: Good afternoon and thank you for being here. I congratulate you on this effort. I, too, find it complex. To help us understand a little better, let's project ourselves into the future and say that your bill has been passed. What happens tomorrow morning? Who takes control of this bill? How will this bill be implemented?

Senator Galvez: I will ask my colleague to answer.

Ms. Péloffy: We must dream big! Nothing would happen tomorrow morning, as we've delayed implementation by a year to give everyone time to get organized. In the meantime, we hope that the Minister of the Environment, with the advice of the Net-Zero Advisory Body, NZAB, will prepare tools to help everyone comply with the disclosure requirements. It is hoped that they will make an order to define negligible emissions to exempt a wide range of small businesses, so that it is not too difficult for them to comply with this legislation.

The Office of the Superintendent of Financial Institutions, OSFI, will work on new guidelines on capital requirements. It already requires transition plans, but the requirements will now be a little more stringent. We're going to give them a little more time to establish capital adequacy guidelines because we recognize that it's a complicated subject. Otherwise, the rest of the world has a year to get organized, so that the bureaucracy would become more effective in dealing with the climate emergency.

Senator Bellemare: What are the "teeth" in this legislation should someone fail to comply?

Senator Galvez: We're senators. We have to be very creative. We don't have any carrots or sticks to offer. However, with an improved toolbox, OSFI will be able to impose sanctions or penalties. At some point, a discussion will be held with the government; it could drop the taxonomy, which is different in our bill. In taxonomy, there are winners and losers; our bill is agnostic. If you prove you're going in the right direction, that's fine, but taxonomy can lead to saying, "Here are some very green projects." There will be carrots for them, but these are transitions.

Senator Bellemare: I'm sympathetic to the objectives of the bill, but I'm not sure it belongs in the Senate. I think this kind of bill is much more about the executive, about governments, about bureaucracy. Even if there are no costs attached to it, it's not a

obtenir les données mesurables qui nous permettront de prendre des mesures en conséquence, mais ces délais pourraient être réduits.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Bonjour et merci d'être ici. Je vous félicite pour cet effort. Je trouve cela complexe moi aussi. Pour nous permettre de comprendre un peu mieux, projetons-nous dans l'avenir et disons que votre projet de loi est adopté. Qu'est-ce qui se passe demain matin? Qui prend le contrôle de ce projet de loi? Comment la réalisation de ce projet de loi se passera-t-elle?

La sénatrice Galvez : Je vais demander à ma collègue de répondre.

Mme Péloffy : Il faut rêver grand! Demain matin, il ne se passe rien, car on a retardé d'un an la mise en œuvre pour donner à tout le monde le temps de s'organiser. On espère, pendant ce temps, que le ministre de l'Environnement, avec les conseils du Groupe consultatif pour la carboneutralité (GCPC), préparera des outils pour aider tout le monde à se conformer aux exigences de divulgation. On espère qu'ils prendront une ordonnance pour définir les émissions négligeables pour exempter toute une gamme de petites entreprises, afin que ce ne soit pas trop difficile pour elles de se conformer à cette loi.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) va travailler sur de nouvelles lignes directrices sur les exigences de fonds propres; il exige déjà des plans de transition, mais les exigences seront dorénavant un peu plus rigoureuses. On va leur accorder un peu plus de temps pour établir des lignes directrices sur la suffisance du capital, car on reconnaît que c'est un sujet compliqué. Sinon, le reste du monde a un an pour s'organiser, afin que la bureaucratie devienne plus efficace pour faire face à l'urgence climatique.

La sénatrice Bellemare : Quelles sont les « dents » dans cette loi, si quelqu'un ne s'y conforme pas?

La sénatrice Galvez : Nous sommes des sénateurs. Nous devons être très créatifs. On n'a ni carotte ni bâton à offrir. Par contre, en bonifiant la boîte à outils du BSIF, celui-ci pourra imposer des sanctions ou des pénalités. À un moment donné, il y aura une discussion avec le gouvernement; il pourrait abandonner la taxonomie, qui est différente dans notre projet de loi. Dans la taxonomie, il y a des gagnants et des perdants; notre projet de loi est agnostique. Si vous prouvez que vous êtes dans la bonne direction, c'est très bien, mais la taxonomie peut amener à dire : « Voilà des projets très verts. » Il y aura des carottes pour eux, mais il s'agit de transitions.

La sénatrice Bellemare : Je suis sympathique aux objectifs du projet de loi, mais je ne suis pas certaine que sa place est au Sénat. Je trouve que ce genre de projet de loi s'inscrit beaucoup plus dans l'exécutif, les gouvernements, la bureaucratie. Même

primarily legislative bill. There's a very strong link with execution, with the executive. My question pertains to that. Have you approached a minister? The government would have —

Senator Galvez: That's a very worthwhile question. Precisely, the arguments I heard were that you need someone neutral and independent who can impose fair rules, which help select a project based on transparency, clarity and the absence of conflict of interest. This is quite the opposite of what a government normally does by picking winners and losers, as we've just discussed with regard to any project approved in this or that province.

We are trying to be as neutral as possible. We want to be a guide to explain the process, the up-to-date science and technological advances that are at scale and working today, and also to create a plan to report on the progress we're making in reducing greenhouse gases — not just on risk diagnostics, but also on progress — to determine how much progress has been made compared with the previous year in terms of emissions.

Senator Miville-Dechêne: Welcome, Senator Galvez. Thank you for your ambition. I was looking at subclause 6(3)(b). My understanding is that climate alignment plans cannot rely on future technological innovations or carbon capture and storage systems.

However, it seems to me that these technological innovations, and carbon capture in particular, are at the heart of the Canadian oil industry's greenhouse gas emission reduction strategies.

So, is this realistic? Does this mean that, since all oil companies are capturing carbon, it shouldn't be considered? Why should these technological improvements be specifically excluded from future investments?

Senator Galvez: That's what works right now, and it can continue to work; we have nothing against it. If it works, wonderful, and we will support it. The problem for us lies in the promise of much more advanced technologies that are in the labs, that are small scale and still need a lot of time to be developed. Why? It's because of the urgent need to reduce our emissions. There are several projects we're hearing about. As an engineer and scientist, I look at all that, and there are plenty of ideas. That said, however, some of them are too costly and it could take 20 or 30 years before the price comes down.

There's also the legislation issue: The laws state that we can use them, but if they don't work, we face a liability issue. Then there's the question of carbon: It gets captured, but then it has to

s'il n'y a pas de coûts rattachés à tout cela, ce n'est pas un projet de loi essentiellement législatif. Il y a un lien très fort avec l'exécution, avec l'exécutif. Mon questionnement est lié à cela. Avez-vous approché un ministre? Ce serait le gouvernement qui aurait...

La sénatrice Galvez : C'est très intéressant comme question. Justement, les arguments que j'ai entendus disaient qu'il faut quelqu'un de neutre et indépendant qui peut imposer des règles justes, qui permettent de choisir un projet en se basant sur la transparence, la clarté et l'absence de conflit d'intérêts. C'est tout à fait l'opposé de ce qu'un gouvernement fait normalement en choisissant des gagnants et des perdants, comme on vient d'en discuter au sujet de n'importe quel projet approuvé dans telle ou telle province.

Nous tentons d'être les plus neutres possibles. Nous souhaitons être un guide pour expliquer le processus, la science à jour et les avancements technologiques qui sont à échelle et qui fonctionnent aujourd'hui, et aussi pour créer un plan afin de faire rapport sur les progrès que nous faisons en matière de diminution des gaz à effet de serre — pas seulement sur les diagnostics sur les risques, mais aussi sur les progrès —, pour déterminer à quel point on a progressé par rapport à l'année précédente quant aux émissions.

La sénatrice Miville-Dechêne : Bienvenue, sénatrice Galvez. Merci pour votre ambition. Je regardais l'alinéa 6(3)b); selon ce que je comprends, les plans d'alignement climatique ne peuvent pas s'appuyer sur des innovations technologiques futures ou sur des systèmes de capture de stockage de carbone.

Or, il me semble que ces innovations technologiques, et la capture du carbone en particulier, sont au cœur des stratégies de réduction des GES de l'industrie pétrolière du Canada.

Donc, est-ce réaliste? Est-ce que cela veut dire que puisque toutes les compagnies pétrolières font de la capture de carbone, cela ne doit pas être considéré? Pourquoi faut-il exclure spécifiquement ces améliorations technologiques dans les investissements futurs?

La sénatrice Galvez : C'est ce qui fonctionne aujourd'hui, et cela peut continuer à fonctionner; on n'a rien contre cela. Si cela fonctionne, c'est excellent et on l'appuie. Là où nous avons un problème, c'est dans les promesses de technologies beaucoup plus avancées qui sont dans les laboratoires, qui sont à petite échelle et qui ont encore besoin de beaucoup de temps pour être développées. Pourquoi? À cause de l'urgence de diminuer nos émissions. Il y a plusieurs projets dont on entend parler. En tant qu'ingénieure et scientifique, je regarde tout cela, et il y a beaucoup d'idées. Par contre, certaines sont trop chères et cela pourrait prendre 20 ou 30 ans avant que le prix diminue.

Il y a aussi le problème de la législation : on mentionne qu'on peut les utiliser, mais si cela ne fonctionne pas, il y a un problème de responsabilité. Il y a également la question du

be moved somewhere. So we need infrastructure. Who will pay for the new pipelines? Where will the carbon be sent? Will it be on land belonging to Indigenous peoples? Will permission have to be sought? Carbon will have to be moved. There's a lot of uncertainty. We want to work on what's real, what's here, what's proven to work.

Ms. Péloffy: I'd like to add something. We can't rely on future promises to maintain or increase oil and gas production, but it's allowed for all other sectors. We recognize that cement plants are struggling and that there are industrial sectors where it's very difficult to decarbonize. For them, carbon capture remains a possibility to meet reduction targets, but we're asking them to demonstrate that they are putting effort into keeping their promises. We're seeing a lot of empty promises at the moment that certain technologies will exist one day, and that they can therefore continue to emit carbon today. It's very dangerous to do that.

Senator Miville-Dechêne: How can all that be verified? I hear you, and this is quite complex. Who can verify that the right technologies, those that are effective and proven, are actually being used in investments? We've reached a certain level, given all the tools available to us in general.

Senator Galvez: That's why the greenhouse gas progress report is very important; it shows the reality of things. What counts is reducing greenhouse gas emissions. If we're not seeing any reduction, it means that the technology used isn't effective or it needs more work. On the other hand, there are many organizations today whose job is precisely to check into these things.

Senator Miville-Dechêne: Thank you.

[English]

Senator Martin: Senator Galvez, I agree with some of my colleagues about their comments on the complexity of the bill. I'm not an expert in this area.

I was just curious, what would be the expected cost for the federal government to implement this bill? I know you said it will take about a year in order to have this ready for implementation. Have you thought about the cost that it would take?

Senator Galvez: What we have been told is that the things that we request from the different government levels, it's within their mandate. For example, what we asked OSFI to do is within the mandate of OSFI. Maybe there are costs associated with that, but it's within what they have to do.

carbone : on le récupère, mais après, il faut le transporter quelque part. Donc, il faut des infrastructures. Qui va payer pour ces nouveaux pipelines? Où le carbone sera-t-il envoyé? Est-ce que ce sera sur des terres appartenant à des peuples autochtones? Devra-t-on demander la permission? Il faudra transporter le carbone. Il y a beaucoup d'incertitude. On veut travailler sur ce qui est réel, sur ce qui existe, sur ce qui a prouvé être efficace.

Mme Péloffy : J'aimerais ajouter quelque chose. On ne peut pas se fier à des promesses futures pour maintenir ou accroître des activités pétrolières et gazières, mais c'est permis pour tous les autres secteurs. On reconnaît que les cimenteries ont de la difficulté et qu'il y a des secteurs industriels où c'est très difficile de décarboner. Pour eux, la capture du carbone demeure possible pour s'aligner avec les objectifs de réduction, mais on demande qu'ils démontrent qu'ils déploient des énergies afin qu'elles deviennent une réalité. Ce que l'on voit beaucoup en ce moment, ce sont des promesses en l'air selon lesquelles certaines technologies existeront un jour et qu'ils peuvent donc continuer d'émettre du carbone aujourd'hui. C'est très dangereux de procéder ainsi.

La sénatrice Miville-Dechêne : Comment vérifier tout cela? Je vous écoute, et c'est assez complexe. Qui peut vérifier que ce sont effectivement les bonnes technologies, celles qui sont efficaces et qui ont fait leurs preuves, qui sont utilisées dans les investissements? On est rendu à un certain niveau, considérant tous les outils qui sont à notre disposition en général.

La sénatrice Galvez : C'est pour cela que le rapport sur les progrès de la réduction est très important; c'est la réalité. Ce qui compte, c'est de réduire les émissions de gaz à effet de serre. S'il n'y a pas de réduction, cela veut dire que la technologie utilisée n'est pas efficace ou n'est pas à point. D'un autre côté, il y a aujourd'hui beaucoup d'organisations dont le travail est justement de vérifier ces détails.

La sénatrice Miville-Dechêne : Merci.

[Traduction]

La sénatrice Martin : Madame Galvez, je ne suis pas une experte dans ce domaine, mais je suis d'accord avec plusieurs de mes collègues par rapport à la complexité de ce projet de loi.

Vous avez dit que la mise en place de ce projet de loi pourrait s'échelonner sur environ un an. Quel est le coût estimé par le gouvernement fédéral?

La sénatrice Galvez : Ce que l'on nous a dit, c'est que les mesures que nous demandons de la part des différents ordres de gouvernement relèvent déjà de leur mandat, notamment en ce qui concerne le BSIF. Il y a peut-être des coûts associés à ce genre de mesures, mais c'est dans le cadre de leur mandat.

The entities who will be having to make this report, they already make annual reports that are presented to their shareholders and they are already preparing for Guideline B-15, which is a requirement from OSFI, to disclose their risk. There is already big infrastructure that is being constructed there, assistance.

As Ms. Péloffy mentioned, the government has the Net-Zero Advisory Body that is also within its mandate to bring these guides to guide industries in their plan to reduce their greenhouse gas emissions.

I want to mention something about being complex. We should be proud that we have a complex project in the Senate because one of our duties is to take some subjects that the other house cannot look at in detail. We, the Senate, have the duty to be the sober second thought and to dive into the details of complex issues and try to understand them. Complexity could be seen as not a bad thing, but it should be seen as a point of interest, provoking debate, and educating, raising, and elevating the importance of the subject at hand.

Senator Martin: I'm not suggesting that complexity is bad. It's more in terms of implementing this bill, what the cost will be to the Crown. As you know, a Senate bill cannot have that impact. I was wondering about whether a Royal Recommendation may be required if that's something you have thoroughly looked into.

Senator Galvez: Yes, we have. We have asked all these questions.

Ms. Péloffy: I'm here because I was the lucky person who took the expert advice and talked to the law clerk. I'm a lawyer by profession and this was one of the key restrictions in mind, to never incur costs to the Crown, but we were told we could ask the Crown to do more than what they already have. We're telling OSFI they can use their existing powers and duties to do this, so we're not incurring a direct cost to the Crown.

I would flip the question. If we don't do anything, what are the costs? What are the key assumptions about time, scale and what you put in the model, but some have estimated that the cost to the Canadian economy if we do nothing is \$5.5 trillion by the end of the century. Every other cost of compliance pales in comparison to that.

Senator Martin: With regard to the reporting entities under the bill, what types of challenges would businesses — and, in particular, small businesses — face in trying to comply with the regulation?

Les organisations qui devront déposer ce rapport sont déjà habituées à présenter des rapports annuels à leurs actionnaires, et devront se conformer à la ligne directrice B-15 du BSIF, qui porte sur la divulgation des risques. De grands projets d'infrastructure ont déjà commencé à être lancés.

Comme l'a mentionné Mme Péloffy, le gouvernement fédéral s'appuie sur le Groupe consultatif pour la carboneutralité, qui a pour mandat d'élaborer des lignes directrices dans le but d'aider les industries à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Je tiens également à aborder la notion de complexité. Les sénateurs et les sénatrices devraient être fiers d'avoir un projet de loi complexe sous la main, car l'une de nos tâches consiste à aborder certains sujets que l'autre Chambre n'a pas l'occasion d'étudier en détail. Ici, au Sénat, nous avons le devoir de procéder à un second examen objectif, ce qui implique de plonger dans les détails d'enjeux très complexes. La complexité n'est pas une mauvaise chose en soi, et devrait être considérée comme une incitation à mener des débats de fond sur des sujets particulièrement importants.

La sénatrice Martin : En fait, je ne dis pas que la complexité est problématique. Il s'agit plutôt d'être en mesure d'évaluer les coûts liés à la mise en place d'un tel projet de loi. Comme vous le savez, un projet de loi émanant du Sénat a rarement l'impact d'un projet de loi adopté à l'autre Chambre. Je me demandais si le projet de loi nécessite une recommandation royale, et si c'est une question à laquelle vous avez réfléchi en profondeur.

La sénatrice Galvez : En effet, je peux vous confirmer que nous nous sommes déjà posé toutes ces questions.

Mme Péloffy : Je suis avocate de profession, et je me retrouve ici parce que j'ai été la personne chanceuse qui a suivi les conseils de la légiste parlementaire. Je sais que les projets de loi émanant du Sénat ne doivent normalement pas entraîner de coûts directs pour l'État, mais on nous a dit qu'il serait possible de dégager une certaine marge de manœuvre. Nous demandons au BSIF d'utiliser ses prérogatives pour faire en sorte d'éviter d'engager des coûts directs pour l'État.

Permettez-moi d'aborder la question autrement. Si nous ne faisons rien en matière de réduction des émissions de GES, quels seront les coûts à long terme pour l'État? De fait, je rappelle que plusieurs experts estiment que si nous ne faisons rien, le coût pour l'économie canadienne pourrait s'élever à 5,5 billions de dollars d'ici la fin du siècle. Tous les autres coûts de conformité paraissent donc dérisoires par rapport à cela.

La sénatrice Martin : En ce qui concerne les entités déclarantes aux termes du projet de loi, quels sont les types de défis que les entreprises, et particulièrement les petites entreprises, devront relever pour se conformer à la réglementation?

Mr. Addas: If I may elaborate on what Ms. Péloffy said in terms of the costs of inaction, that was a study from the Institute for Sustainable Finance at Queen's University that estimated \$5.5 trillion by the end of the century for Canada's economy.

In terms of small businesses, as you mentioned, the impact of climate change is something that will affect the whole economy, all sectors of the economy. Every business in the economy has to manage their exposure to climate change.

It's important for us to emphasize that it's not only risks and challenges, but it also presents tremendous opportunities to transition to a low-carbon economy.

Senator Martin: I'm talking about small businesses that are already stretched. There is a lot of demand from all levels of government. What sorts of challenges will be experienced by the small businesses to comply?

Senator Galvez: Entities are divided — they're negligible emissions and non-negligible. It's the government who will decide. If they have negligible emissions, they won't be required to do these reports.

Senator Yussuff: Good to see you on the hot seat. Thank you for all your work and more importantly on the climate file in general. Equally, I agree with my colleagues. You read the bill and have an understanding of some of these issues which I have been dabbling in, whether it is Net-Zero Advisory Body or transition of coal to electricity. These are complex issues, but they require solutions, to be frank about it.

The bill touches on a number of things that are very important in the context of how we can take a look at how we meet our climate change objective by 2030 and 2050, because there are two targets, not just one target.

The Office of the Superintendent of Financial Institutions, in the context of regulation of the banks, has an important role, and it should be acknowledged that they are doing things. It's not like they are not doing anything. The question and pace — we could argue how fast could they go, and more importantly, what they need to do.

But given what the bill is trying to achieve, it is important to note that it has different impacts on regional parts of the economy in Canada versus some other parts of the country. The oil and gas sector will be heavily impacted by this bill because the reality is that it's in the West, and more importantly, that's

M. Addas : J'aimerais tout d'abord revenir sur les propos de Mme Péloffy concernant le coût de l'inaction. C'est une étude menée par l'Institute for Sustainable Finance de l'Université Queen's qui a estimé à 5,5 billions de dollars le coût de l'inaction pour l'économie canadienne d'ici la fin du siècle.

Pour ce qui est des petites entreprises, comme vous l'avez mentionné, les changements climatiques vont avoir des répercussions sur l'ensemble des secteurs de l'économie. Chaque entreprise doit donc réfléchir à la gestion des risques liés aux changements climatiques.

Je tiens toutefois à souligner que les changements climatiques ne sont pas uniquement synonymes de risques et de problèmes, et que nous avons l'opportunité incroyable de faire la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

La sénatrice Martin : Pour ma part, je m'inquiète pour toutes ces petites entreprises qui sont déjà à bout de ressources, et qui doivent composer avec de nombreuses exigences émanant de tous les ordres de gouvernement. Quels types de défis attendent les petites entreprises qui devront respecter toutes ces exigences?

La sénatrice Galvez : Les entités se divisent entre les producteurs d'émissions négligeables et les producteurs d'émissions non négligeables. C'est le gouvernement qui tranchera. Si leurs émissions sont négligeables, les entités n'auront pas à produire de rapports.

Le sénateur Yussuff : C'est bon de vous voir sur la sellette. Je vous remercie de tout le travail que vous accomplissez et surtout, de votre travail sur le climat en général. Je suis aussi d'accord avec mes collègues. En lisant le projet de loi, on comprend mieux ces enjeux, dans lesquels j'essaie de me démêler, qu'on parle du Groupe consultatif pour la carboneutralité ou de la transition du charbon à l'électricité. Ces enjeux sont complexes, mais bien franchement, ils exigent des solutions.

Ce projet de loi contient des éléments très importants pour déterminer comment nous pouvons atteindre nos objectifs liés aux changements climatiques d'ici 2030 et 2050, parce qu'il s'agit de deux cibles, pas seulement d'une seule.

Le Bureau du surintendant des institutions financières, dans le contexte de la réglementation des banques, joue un rôle important. Il faut reconnaître que ces gens prennent des mesures. Ils ne restent pas là à ne rien faire, les bras croisés. On peut tout de même se demander s'ils pourraient agir plus vite. Avant tout, il convient de savoir ce qu'ils doivent faire.

Cependant, compte tenu des objectifs du projet de loi, il importe de souligner qu'il a des incidences différentes selon les régions économiques du Canada. Le secteur du pétrole et du gaz sera durement touché par ce projet de loi, parce que c'est important de reconnaître que c'est la réalité dans l'Ouest

reality. There are also jobs linked to that, and we can have a debate about transition.

In that context, given that there is not an impact study as to what the impact might be on that part of the economy, do you think it's necessary for us to have, at least, an understanding of that, because this will impact workers and provincial economies on a large scale, and it has an overall impact on the tax base for the country?

How do we measure some of those things, because there are many entities that want to know? The final point that I would like to conclude with, which is a concern of mine, is on pension plans. There are some requirements here to look at, and each pension plan has different oversight and guidelines as to how they're managed. You're making some very important observations about what pension plans could or should be doing, starting with the Canada Pension Plan. How do we achieve that, given that they have their own oversight and are already trying to figure out their issues on their own without any kind of direction such as that which the bill provides?

Senator Galvez: I will start with the pension plans and will leave my colleagues to answer your first question. It is interesting because when I have talked to managers of pension plans, they have told me what the partition of their investment is inside and outside Canada. It is very interesting to see that our pension plans invest in China and around the world; they own highways in Mexico and have offices all over the world. Here in Canada, the investment is not diversified. Here in Canada, the investment is mainly in oil and gas. When you ask them why that is, they say it is because of the lack of regulations, clarity and signals regarding where the economy of Canada is going. This is what they have told me. I won't say any names, but it's interesting.

It's very rare to see a sector that says, please implement some guidelines and regulations, but that is what they are doing. They are saying, we need to know where Canada is going, and that's because they are already feeling the pressure coming from our trading partners I mentioned — the U.S., Europe and even China. We especially have to change that with respect to pension plans.

The other thing about pension plans is that they represent a long-term vision because workers are going to collect their pensions in 30 years. Therefore, they should be prioritized over short-term revenue. They are saying, we have this potential, but we cannot diversify because of all the uncertainties around this.

Mr. Addas: Very quickly, there is a study from Clean Energy Canada showing that 2.2 million sustainable jobs can be created in Canada through the development of the clean energy sector. It

canadien. Des emplois sont en jeu, et nous pourrions débattre de la transition qui doit s'opérer.

Étant donné qu'il n'y a pas d'étude d'impact sur ce secteur de l'économie, pensez-vous que nous devrions au moins en comprendre les incidences, parce que les travailleurs, les économies provinciales et l'assiette fiscale seront touchés dans une large mesure?

Comment peut-on mesurer ces facteurs, parce que bien des entités veulent le savoir? Le dernier point dont je veux parler me préoccupe beaucoup, et c'est les régimes de pensions. Nous devons examiner certaines exigences ici. Chaque régime de pensions s'accompagne d'une supervision et de directives de gestion différentes. Vous faites des observations très importantes sur ce que les régimes de pensions pourraient ou devraient faire, en premier lieu le Régime de pensions du Canada. Comment peut-on faire, étant donné que ces régimes ont déjà leurs propres mécanismes de supervision et que leurs responsables tentent déjà de comprendre les enjeux qui les touchent sans pouvoir compter sur quelque orientation que ce soit, contrairement à ce que prévoit ce projet de loi?

La sénatrice Galvez : Je vais commencer par les régimes de pensions, et je laisserai mes collègues répondre à votre première question. C'est une question intéressante, car les gestionnaires des régimes de pensions m'ont parlé de la ventilation de leurs investissements au Canada et à l'étranger. C'est très intéressant de voir qu'ils investissent en Chine et ailleurs dans le monde. Nos régimes possèdent des autoroutes au Mexique et ont des bureaux partout dans le monde. Or, ici au Canada, les investissements ne sont pas diversifiés. On parle surtout de pétrole et de gaz. Quand on demande pourquoi à ces gestionnaires, ils parlent d'un manque de réglementation, de clarté et de signaux quant à la direction que prend l'économie canadienne. C'est ce qu'ils m'ont dit. Je ne nommerai personne, mais la question est intéressante.

C'est très rare de voir les dirigeants d'un secteur demander des directives et des règlements, mais c'est le cas ici. Ils veulent savoir quelle direction veut prendre le Canada, parce qu'ils sentent déjà la pression qui vient de nos partenaires commerciaux : les États-Unis, l'Europe et même la Chine. L'incertitude constitue un élément important que nous devons changer pour les régimes de pensions.

Par ailleurs, les régimes de pensions s'appuient sur une vision à long terme, parce que les travailleurs toucheront leur pension dans 30 ans. Ainsi, il faut les mettre en priorité plutôt que les revenus que l'on peut faire à court terme. Leurs dirigeants disent qu'ils auraient ce potentiel, en effet, mais qu'ils ne peuvent pas se diversifier à cause de toutes les incertitudes qui existent.

M. Addas : Très brièvement, une étude de Clean Energy Canada montre que l'on pourrait créer 2,2 millions d'emplois durables au pays grâce au secteur de l'énergie propre. C'est aussi

is also important to highlight the cost of inaction. The longer we do not address these challenges, the bigger the cost for all aspects of the country in all regions within Canada. So, it is the opportunity aspect that we should focus on.

The Chair: Before we begin our second round, I would just like to say that I'm listening to the comments, and you've got some figures on the cost of inaction or what you believe that will be. But to Senator Yussuff's and Senator Bellemare's point, we need some numbers on what the impact of doing this will be, particularly the regional impacts. I was a little concerned by your opening remarks, in which you said that climate action is more important than the affordability crisis and that legislation should supersede economic and public interest. It is our job to make sure that legislation is in the interest of the Canadian public. That is who we serve. So I'm just suggesting that is something you may want to think about.

Senator Loffreda: Senator Galvez, thank you to you and your team for being here and for your work. Climate change is concerning to all of us. You mentioned a few times the idea of doing nothing and the cost of doing nothing, but I want to stress a point, and it is an important point. Canadian banks have proven to be among the best risk managers in the world. They have proven to be that. Canadian banks take their role very seriously in the fight against climate change and are engaged with regulators, the federal government and global climate risk initiatives. You mention independence, but the Bank of Canada is independent and OSFI is independent. There are many global regulators and institutions that are independent. We are not the only ones who are independent. My question is about the fact that the objectives laid out in the bill are already on their way to being achieved through other means. I can supply a list, and you know we've discussed this personally. I've discussed this issue with the banks, and as you know, I have spent a lifetime in banking.

Don't you feel harmonization is needed to ensure a global set of standards for all financial institutions? Isn't further guidance unnecessary and could it lead to fragmentation and unintended consequences? I think the chair is going to stop me if I start going into the unintended consequences, so I will abstain from that. I can go further. It will adversely affect and impact certain parts of Canada. Many Canadians will be immediately and drastically affected, and we're here for all Canadians, not just the people we represent. I'll end with this: the Paris Agreement also supports a just transition. I have believed in climate change — you know that — from the very beginning. But this is my question to you.

important de souligner le coût de l'inaction. Plus nous attendons avant de relever ces défis, plus élevés seront les coûts liés aux divers aspects de l'inaction dans toutes les régions du pays. Nous devrions donc nous concentrer sur l'occasion qui s'offre à nous.

La présidente : Avant d'entamer notre deuxième série de questions, je tiens à dire que j'écoute les commentaires, et vous avez mentionné des chiffres sur le coût de l'inaction ou sur ce que vous croyez qu'il en sera. Toutefois, concernant ce qu'ont dit les sénateurs Yussuff et Bellemare, nous avons besoin de chiffres sur l'incidence de telles mesures aussi. Nous avons surtout besoin d'en connaître l'incidence sur les régions. Cela m'a un peu dérangée dans votre exposé quand vous avez dit que l'action climatique prime la crise de l'abordabilité et que ce projet de loi doit avoir préséance sur l'intérêt économique et public. Nous avons le devoir de nous assurer que les projets de loi servent l'intérêt des Canadiens. Nous travaillons au service de la population. Je suggère simplement que vous y réfléchissiez.

Le sénateur Loffreda : Sénatrice Galvez, je vous remercie, vous ainsi que votre équipe, de votre présence ici et de votre travail. Nous sommes tous préoccupés par les changements climatiques. Vous avez parlé à quelques reprises du coût de l'inaction, mais je tiens à dire quelque chose d'important. Les banques canadiennes comptent parmi les meilleurs gestionnaires de risques au monde. Ce n'est plus à démontrer. Les dirigeants des banques canadiennes prennent leur rôle très au sérieux dans la lutte contre les changements climatiques. Ils travaillent avec les organismes de réglementation et le gouvernement fédéral et participent aux initiatives mondiales liées au risque climatique. Vous avez parlé d'indépendance, mais la Banque du Canada est indépendante et le Bureau du surintendant des institutions financières aussi. Bon nombre d'institutions et d'organismes de réglementation dans le monde sont indépendants. Nous ne sommes pas les seuls à compter sur des organismes indépendants. Ma question porte sur le fait que nous sommes déjà en voie d'atteindre les objectifs énoncés dans ce projet de loi par d'autres moyens. Je peux vous en fournir une liste, et vous savez que nous en avons déjà discuté personnellement. J'en ai discuté avec les représentants des banques et comme vous le savez, j'ai passé ma carrière dans le secteur bancaire.

N'estimez-vous pas qu'une harmonisation est nécessaire pour garantir que toutes les institutions financières dans le monde respectent les mêmes normes? Ne pensez-vous pas que le fait de donner des orientations supplémentaires serait inutile et que cela pourrait mener à une fragmentation et à des conséquences inattendues? Je pense que la présidente va m'arrêter si je commence à parler de ces conséquences, alors je vais m'en abstenir. Je vais aller plus loin. Le projet de loi pourrait nuire à certaines régions du Canada. Il pourrait toucher bien des Canadiens de façon immédiate et radicale, et nous sommes ici pour représenter tous les Canadiens, pas seulement ceux qui résident dans notre région. Je vais terminer en disant ceci :

Mr. Addas: I think just transition is a very important word to mention here, and it applies to preparing our economy for the 21st century rather than focusing on what has worked over the past few decades in this economy. There are studies from a number of institutions that conclude that Canada's banks are not in great shape and that they're overexposed. Again, \$100 billion of potential —

Senator Loffreda: Where is the proof? They're the best risk managers in the world. Who are we to tell them how to manage risk?

Mr. Addas: They are the best risk managers in the world for the issues and challenges they have faced in the past. Climate change hasn't yet manifested, so nobody has really seen it. You can only rely on future projections about how it's going to impact the economy.

Senator Loffreda: I can give you many reports I have received from every bank on climate change, and how they manage the risk. I have them and can furnish you with them. They're very active in managing their risk.

Senator Petten: My question is: To what degree are the current lending reporting practices of banks in line with your bill or at odds with it? Can you review a little bit of that?

Mr. Addas: Right now, there is, of course, no mandatory disclosure except when OSFI comes into force, and, as I mentioned earlier, it will take some time for the full content of that disclosure to become available. So the banks at this moment are reporting some of their exposure. The biggest challenge that they face — and I understand, of course, that it is not easy — is scope 3 emissions, which is ultimately what matters for banks; not their direct emissions or their scope 2 emissions, but where the money goes and the carbon emissions associated with that. I think that's the biggest challenge that's not aligned right now.

Senator C. Deacon: Thank you for the work that you've done. I want to go to part 4, appointments, conflicts of interest and duties. I think that with regard to the suggestion of appointments, governance is key, and you don't know what you don't know. So having people that are qualified in terms of

l'Accord de Paris favorise aussi une transition juste. Je crois aux changements climatiques — comme vous le savez — depuis le tout début. Voilà donc la question que je vous pose.

M. Addas : Je pense qu'il est très important de viser une transition juste, en effet. Il faut préparer notre économie pour le XXI^e siècle, au lieu de nous concentrer sur ce qui a fonctionné au cours des dizaines d'années précédentes. Diverses institutions ont produit des études où on conclut que les banques canadiennes sont mal en point et qu'elles sont surexposées au risque. Je répète que l'on parle d'un potentiel de 100 milliards de dollars...

Le sénateur Loffreda : Où sont les preuves? Les banques canadiennes comptent parmi les meilleurs gestionnaires de risques au monde. Qui sommes-nous pour leur dire comment gérer le risque?

M. Addas : Ces gestionnaires faisaient partie des meilleurs dans le monde pour les enjeux et les défis auxquels ils étaient confrontés par le passé. Cependant, les changements climatiques ne se sont pas encore manifestés, donc personne n'en a encore vraiment ressenti les conséquences. Seules des projections futures pourront nous renseigner sur leurs conséquences économiques.

Le sénateur Loffreda : Les banques ont produit nombre de rapports sur les changements climatiques et leur façon de gérer le risque; je peux vous les fournir. Les dirigeants des banques font des pieds et des mains pour gérer le risque.

La sénatrice Petten : Voici ma question : à quel point les pratiques de prêt et de reddition de comptes des banques vont-elles dans le sens de votre projet de loi ou à l'encontre? Pourriez-vous en parler un peu?

M. Addas : Il n'y a bien sûr aucune obligation de divulgation à l'heure actuelle, mis à part les dispositions qui entreront en vigueur pour le Bureau du surintendant des institutions financières. Comme je l'ai mentionné, il faudra un certain temps avant que tous les éléments prévus ne soient divulgués. Donc les banques font actuellement rapport sur une partie de leur exposition au risque. Or, la grande difficulté à laquelle elles font face — et je comprends que cela ne soit pas facile —, ce sont les émissions relevant du champ d'application 3, qui au final sont celles qui comptent pour les banques. Ce ne sont pas leurs émissions directes ou leurs émissions relevant du champ d'application 2, mais les émissions de carbone associées aux flux d'argent. Je pense que c'est le principal défi pour lequel les banques n'ont pas de réponse présentement.

Le sénateur C. Deacon : Je vous remercie de votre travail. Je m'intéresse à la partie 4, aux nominations, aux conflits d'intérêts et aux obligations. Je pense qu'en ce qui a trait aux nominations, la gouvernance est la clé. On ne peut pas tout savoir. Il importe de nommer des gens compétents qui possèdent une expertise

climate expertise and actions that are necessary, I think, is really a — I like that section.

How do you see that flowing into the financial institutions themselves, the regulated entities? We've dealt with this in other ways in terms of getting boards to demonstrate greater levels of diversity. It's a practice that we've started to adopt to get better governance. Just explain how you see that flowing out a little bit more than maybe is shown in the description.

Senator Galvez: We came to information during our consultations that was a surprise for us — the fact that you can put 500 people in a room, people who sit on the boards of banks, pension plans and petroleum companies. To be very honest, I didn't know this.

Since then, we have come into knowledge of several reports that put all of this into statistics. You are right. Governance is very important. Sometimes it explains why things are not moving. We will give some time. It is not coming into force right away.

The other issue with respect to that point of conflict of interest is the expertise. Sure, I have talked to banks. For sure they are very strong on risk. But a big question is this: If you were the worst predictor of crises, what happened in 2008? Why didn't you see that? We can go to the past and look at that.

Senator C. Deacon: Have you seen this done elsewhere in other parts of the world?

Senator Galvez: Yes.

Senator C. Deacon: Thank you.

[Translation]

Senator Miville-Dechêne: I'd like you to speak briefly about conflicts of interest. In your bill, why did you feel it was essential to talk about boards of directors and the risk of conflict of interest, which must be mitigated?

Senator Galvez: When you travel abroad and visit other jurisdictions, you can clearly see that in Canada, the oil and gas industry lobbying issue is much bigger than the effect it has on the economy. We're talking about 4% of our GDP, but the influence it has on the whole is disproportionate. When you take a closer look, you realize that some people sit on the board of directors and on another board at the same time. How do you split yourself up, how do you wear different hats when you sit on

dans le domaine climatique et qui vont prendre les mesures nécessaires... J'aime bien cette partie.

Selon vous, comment les institutions financières, les entités réglementées, vont-elles s'acquitter de leurs obligations? Nous l'avons vu concernant les conseils d'administration qui devaient afficher une meilleure diversité. C'est une pratique que nous avons commencé à adopter pour avoir une meilleure gouvernance. Veuillez simplement expliquer un peu plus comment vous voyez les banques s'acquitter de leurs obligations, pour étayer la description faite ici.

La sénatrice Galvez : Durant nos consultations, certaines informations nous ont étonnés. Pensez au fait que l'on peut rassembler 500 personnes dans une salle, des membres des conseils d'administration de banques, de régimes de pensions et de sociétés pétrolières. Pour être honnête, je ne le savais pas.

Depuis, nous avons pris connaissance de plusieurs rapports qui présentent la situation sous forme de statistiques. Vous avez bien raison de dire que la gouvernance est très importante. Cela explique parfois pourquoi les choses n'avancent pas. Nous allons prendre le temps nécessaire. Le projet de loi n'entrera pas en vigueur tout de suite.

Pour ce qui est des conflits d'intérêts, c'est une question d'expertise. Bien sûr que j'ai parlé avec les dirigeants de banques, qui sont des experts en gestion de risques. Néanmoins, la grande question est la suivante : si vous étiez les moins bien placés pour prédire les crises, que s'est-il produit en 2008? Pourquoi n'aviez-vous pas prédit ce qui allait se passer? Nous pourrions retourner en arrière et examiner ce qui s'est passé.

Le sénateur C. Deacon : Avez-vous vu d'autres régions du monde adopter ce genre de pratiques?

La sénatrice Galvez : Oui.

Le sénateur C. Deacon : Je vous remercie.

[Français]

La sénatrice Miville-Dechêne : Je veux vous entendre brièvement à propos des conflits d'intérêts. Dans votre projet de loi, pourquoi avez-vous cru essentiel de parler des conseils d'administration et des risques de conflit d'intérêts qu'il faut faire cesser?

La sénatrice Galvez : Quand on va ailleurs, dans d'autres juridictions, on voit très clairement qu'au Canada, la question du lobbying de l'industrie pétrolière est beaucoup plus grande que l'effet qu'elle produit dans l'économie. On parle de 4 % de notre PIB, mais l'influence que cela exerce sur l'ensemble est démesurée. Quand on y regarde de plus près, on se rend compte qu'il y a des personnes qui siègent à la direction et qui siègent en même temps à une autre direction. Comment se diviser,

the board of directors of an oil company, a bank and a pension fund?

Senator Miville-Dechêne: That's happening?

Senator Galvez: Of course it is. We wrote a lot about it in our white paper; we included the references, it's common knowledge.

Senator Bellemare: Which countries have adopted these practices? You said there were some. Do you have proof that it's effective compared to other alternative strategies?

Senator Galvez: We can already look to Desjardins, for example, which is quite advanced when it comes to aligning itself with the Paris Agreement. There are a lot of examples in Europe; some countries are doing it on their own, but there's also the European Union.

Senator Bellemare: Which countries? Do they have national strategies?

Senator Galvez: For example, England changed the mandate of the Bank of England to account for climate concerns.

Senator Bellemare: Do they have a reporting system, as required in—

Senator Galvez: Of course not. We've taken the best practices from everything we've seen and made our own ideas that we've borrowed from different countries in Europe and the United States. If you look at the legislation in California, it contains—

[*English*]

Senator Yussuff: Very briefly, OSFI, again, is the regulator, the Office of the Superintendent of Financial Institutions. With some confidence, they have been doing things and addressing the arguments that you're making, saying we need to do a better job with our overview and oversight of banks. Should they move ahead with additional regulations or recommendations? How do you see this affecting our bill? Where should we put our efforts?

The Chair: That's very complicated.

Senator Galvez: Net zero is a race. We want to be there first. They have the time and the tools to go. If they are not going, then we will go.

Senator Yussuff: Thank you.

comment porter des chapeaux différents lorsqu'on siège au conseil d'administration d'une compagnie pétrolière, d'une banque et d'un fonds de pension?

La sénatrice Miville-Dechêne : Cela existe?

La sénatrice Galvez : Bien sûr. On a beaucoup écrit à ce sujet dans notre livre blanc; on a inclus les références, c'est très connu.

La sénatrice Bellemare : Quels sont les pays qui ont adopté ces pratiques? Vous avez dit qu'il y en avait. Avez-vous des preuves que c'est efficace par rapport à d'autres stratégies alternatives?

La sénatrice Galvez : Par exemple, nous pouvons déjà regarder Desjardins, qui est assez avancé sur la question de s'aligner sur l'Accord de Paris. Nous avons beaucoup d'exemples en Europe; il y a certains pays qui le font individuellement, mais il y a aussi l'Union européenne.

La sénatrice Bellemare : Quels pays? Y a-t-il des stratégies nationales?

La sénatrice Galvez : Par exemple, l'Angleterre a changé le mandat de la Banque d'Angleterre pour tenir compte des préoccupations climatiques.

La sénatrice Bellemare : Ont-ils un système de rapports, comme le prévoit...

La sénatrice Galvez : Bien sûr que non. Nous avons pris les meilleures pratiques parmi tout ce qu'on a vu et on a fait nôtres des idées que nous avons empruntées auprès de différents pays en Europe et aux États-Unis. Si vous regardez la législation en Californie, il y a...

[*Traduction*]

Le sénateur Yussuff : Très brièvement, le Bureau du surintendant des institutions financières, soit le BSIF, encore une fois, est l'organisme de réglementation compétent. Avec un certain cran, il a pris des mesures dans le sens de ce que vous décrivez, en disant que nous devons mieux surveiller et contrôler les banques. Devrait-il aller de l'avant avec un règlement ou des recommandations supplémentaires? De quelle façon pensez-vous que cela se répercutera sur notre projet de loi? Où devrions-nous concentrer nos efforts?

La présidente : C'est très compliqué.

La sénatrice Galvez : Il y a une véritable course pour parvenir à la carboneutralité. Nous voulons être les premiers. Ils ont le temps et les outils pour y arriver. S'ils ne le font pas, c'est nous qui le ferons.

Le sénateur Yussuff : Merci.

The Chair: Senator Galvez, Mr. Addas and Ms. Péloffy, thank you very much for being here today.

Senators, for our second panel, we have the pleasure of welcoming from the Canadian Bankers Association, Darren Hannah, Senior Vice President, Financial Stability & Banking Policy, and Bryan Radecky, Director, Financial Stability.

Thank you both for joining us. You've heard the earlier testimony. We will hear your opening statement and then return to questions from senators.

Darren Hannah, Senior Vice President, Canadian Bankers Association: Thank you for inviting the Canadian Bankers Association to appear this afternoon to participate in the committee's review of Bill S-243.

Climate change is a critical issue of our time, and banks in Canada are committed to doing their part to address it. Banks understand that the financial sector is central to securing an orderly transition to a low-carbon economy while also ensuring the continued resilience of our country's financial system. Canada's banks have climate action plans that set specific targets to meet the demands of energy transition. This includes working with clients across industries to help them decarbonize and pursue energy transition opportunities.

By financing climate transition, banks are helping Canada meet its net-zero ambitions while also helping society meet interim energy demands in a volatile global context. Our six largest banks have also participated in the federal government's Sustainable Finance Action Council, which has made considerable progress toward developing a taxonomy which is foundational to building a sustainable finance marketplace.

I want to take a moment to provide clear and accurate information about the amount of bank credit extended to the non-renewable energy sector. Total credits outstanding to non-renewable energy-related firms or related services represent 5.3% of Canadian bank business credit outstanding, down from 6.1% in 2017. If I broaden the aperture further to include the entire lending book — both personal and commercial — credits outstanding to these firms represents less than 2% of total credit outstanding.

While banks' capital market subsidiaries are active in underwriting securities and corporate debt issuance in the energy

La présidente : Sénatrice Galvez, monsieur Addas et madame Péloffy, merci beaucoup de votre présence ici aujourd'hui.

Honorables sénateurs, pour la deuxième heure, nous avons le plaisir d'accueillir, de l'Association des banquiers canadiens, Darren Hannah, vice-président principal, Stabilité financière et politiques bancaires, et Bryan Radecky, directeur, Stabilité financière.

Je vous remercie tous deux de vous joindre à nous. Vous avez entendu les témoignages précédents. Nous allons entendre votre déclaration préliminaire, après quoi les sénateurs vous poseront des questions.

Darren Hannah, vice-président principal, Stabilité financière et politiques bancaires, Association des banquiers canadiens : Au nom de l'Association des banquiers canadiens, je vous remercie de cette invitation à comparaître devant vous cet après-midi pour prendre part à l'examen du projet de loi S-243.

Les changements climatiques représentent un problème grave de notre époque, que les banques au Canada veulent contribuer à résoudre. Les banques sont conscientes de l'importance du secteur financier dans la transition harmonieuse vers une économie carboneutre et, parallèlement, dans le maintien de la résilience du système financier canadien. Les banques au Canada se sont dotées de plans d'action climatiques assortis d'objectifs ambitieux pour répondre aux objectifs de la transition énergétique. Elles collaborent ainsi avec les entreprises clientes dans tous les secteurs pour les aider à réduire leurs émissions de carbone et à saisir les occasions d'amorcer le virage énergétique.

En finançant la transition climatique, les banques aident le Canada à atteindre la carboneutralité et, simultanément, elles contribuent à répondre aux besoins énergétiques actuels de la société dans un contexte mondial instable. Par ailleurs, nos six plus grandes banques participent au Conseil d'action en matière de finance durable du gouvernement fédéral, qui a fait de grands progrès dans l'établissement d'une classification essentielle dans le maintien de marchés financiers viables.

Je me permets quelques minutes pour vous donner des statistiques claires et exactes sur le montant du crédit bancaire alloué au secteur des énergies non renouvelables. Le total de l'encours du crédit aux sociétés dans le secteur des énergies non renouvelables représente 5,3 % du total des crédits bancaires au Canada, une baisse par rapport aux 6,1 % de 2017. Si l'on élargit le champ de vision pour inclure l'ensemble des prêts tant personnels que commerciaux, le crédit alloué à ces sociétés sera alors de l'ordre de 2 % du total de l'encours du crédit.

Les filiales bancaires sur les marchés des capitaux sont certes actives dans la souscription d'émissions de valeurs mobilières et

space — and these are often the figures you see referenced publicly — this is very different from actual bank credit.

This brings us to Bill S-243. We are not supportive of the bill. While we are broadly supportive of the objective of ensuring that climate risks are properly captured in financial institutions' risk modelling and that investors are given sufficient information to make informed choices about exposures, this bill will, unfortunately, not accomplish that objective.

In the area of capital, the bill calls for the Office of the Superintendent of Financial Institutions, or OSFI, to develop new guidelines for capital adequacy in respect of climate commitments for financial institutions, including the highest-risk weight of 1,250% for any long bond or derivative exposure to new fossil fuel resources or infrastructure, as well as 150% or more for credit to any firm with a nexus of connection to non-renewable energy.

Let me be clear on what that means in practice: At a minimum 8% capital requirement, a 1,250% risk weight means that for every dollar invested in an energy-related exposure, a bank must raise one dollar in equity. Put another way, this is a de facto ban on lending to the energy sector.

At present, the only investments that attract this risk weight are speculative venture capital equity investments and cryptocurrencies. In effect, a 1,250% risk weight is the regulator's way of saying, "Treat the investment as an immediate write-off with zero cash flow and zero value." That is simply wrong. It is also fundamentally unfair to the thousands of Canadians who work in the energy sector and the energy companies that are building transition paths to a low-carbon future. They deserve the opportunity to be supported on that journey.

This would ultimately increase costs for most Canadians that rely on their vehicle for day-to-day needs or many who rely on hydrocarbon fuels to heat their homes, even with no transition plan. This bill will limit the tremendous amounts of capital that will be required for a transition. It is telling and instructive that the European Parliament reviewed and rejected the very same proposal earlier this year.

Informed work is being done on capital requirements to manage climate-related risk. OSFI has issued Guideline B-15 on Climate Risk Management and is introducing climate-related risk returns and a standardized climate scenario exercise for federally regulated financial institutions. The regulators deserve an opportunity to complete their work and make informed decisions

d'obligations de sociétés du domaine des énergies. Or, les chiffres souvent cités dans la sphère publique sont bien distincts du crédit bancaire.

En ce qui concerne le projet de loi S-243, nous ne l'appuyons pas. Nous considérons qu'il ne contribue malheureusement pas à l'atteinte de l'objectif que nous appuyons globalement, à savoir l'inclusion efficace des risques climatiques dans la modélisation du risque des institutions financières et la présentation aux investisseurs d'informations suffisantes pour prendre des décisions judicieuses à l'égard de l'exposition au risque.

Le projet de loi exhorte le Bureau du surintendant des institutions financières, soit le BSIF, à élaborer, pour les institutions financières, de nouvelles lignes directrices sur la suffisance du capital pour répondre aux exigences en matière climatique, y compris sur la pondération de risque maximale de 1 250 % applicable aux taux à long terme ou aux instruments dérivés exposés aux nouvelles ressources ou infrastructures liées aux combustibles fossiles, ainsi que sur la pondération de 150 % ou plus pour tout crédit consenti à une société en lien avec les énergies non renouvelables.

Soyons plus précis sur ce que cela signifie en pratique. Avec un ratio de fonds propres minimal de 8 %, une pondération de 1 250 % implique qu'une banque doit recueillir un dollar en fonds propres pour chaque dollar exposé au secteur énergétique. En d'autres termes, il s'agit d'une interdiction de facto d'accorder du crédit à ce secteur.

Actuellement, cette pondération s'applique uniquement aux investissements en capital-risque et en actions spéculatifs ainsi qu'en cryptomonnaie. En fait, en fixant la pondération du risque à 1 250 %, l'organisme de réglementation nous dit de traiter l'investissement comme une perte immédiate, qui représente une encaisse nulle et une valeur nulle. Or, ce n'est pas vrai. Ce n'est également pas juste envers les milliers de personnes qui œuvrent dans ce secteur et envers les sociétés du secteur énergétique qui tracent les voies de la transition vers un avenir à faibles émissions de carbone. Elles méritent plutôt d'être soutenues dans cette aventure.

En l'absence d'un plan de transition, la plupart des particuliers qui dépendent de leur voiture pour combler leurs besoins quotidiens, et ceux qui dépendent des hydrocarbures pour chauffer leur maison, subiront des coûts plus élevés. Ce projet de loi compromettra les sommes énormes d'argent nécessaires à la transition. Le fait que, en début d'année, le parlement européen ait examiné et rejeté un projet identique est bien révélateur.

Le BSIF effectue un travail réfléchi sur la gestion des risques liés au climat. Le BSIF a publié la ligne directrice B-15 sur la Gestion des risques climatiques, introduisant les relevés sur les risques climatiques et un exercice normalisé d'analyse de scénarios climatiques pour les institutions financières sous réglementation fédérale. Les organismes de réglementation

about the value at risk, the likely time horizons and how to manage those risks.

In the area of reporting, Bill S-243 calls for a climate commitments alignment report with various requirements. This is duplicative of what is already being undertaken. Under OSFI Guideline B-15, all federally regulated deposit-taking institutions will be required to disclose their greenhouse gas emissions, targets, performance against those targets and any public commitments.

Moreover, the six largest Canadian banks are members of the Net-Zero Banking Alliance and already prepare annual climate and sustainability reports with detailed requirements, such as emissions, targets and progress toward achieving those targets. Investors are looking for international comparability in disclosures to facilitate comparability.

More generally, I am unaware of any other piece of legislation in Canada that seeks to override the authority of the regulator to specify risk weights in law.

For these reasons, we do not support Bill S-243. This legislation, while well intended, would work against the progress that is under way both internationally and domestically to tackle climate change in a phased manner, complicates an already crowded space in the area of reporting and sets a dangerous precedent by legislating risk weights.

The Chair: Thank you very much for those opening remarks.

Senator Loffreda: Thank you for being here.

You did mention climate change is a critical issue, and we, along with the banks, are committed to fighting it. All the banks have climate action plans, and they do take their roles seriously.

Can you further elaborate on why you feel harmonization is needed to ensure a global set of standards for all financial institutions, and why further guidance is unnecessary and can lead to fragmentation and unintended consequences?

méritent qu'on leur accorde la chance de terminer leur travail et de prendre des décisions éclairées au sujet des valeurs exposées au risque, des horizons temporels probables et des moyens de gérer ces risques.

En ce qui concerne le dépôt de rapports, le projet de loi S-243 prévoit l'introduction d'un rapport d'alignement sur les engagements climatiques comprenant diverses exigences. Il s'agit d'un dédoublement de ce qui se fait actuellement. Aux termes de la ligne directrice B-15 du BSIF, toutes les institutions de dépôt sous réglementation fédérale seront tenues de divulguer leurs émissions de GES, leurs cibles, leur rendement par rapport aux cibles et leurs engagements publics.

De plus, les six plus grandes banques canadiennes, membres de la Net Zero Banking Alliance, préparent et publient déjà des rapports annuels sur le climat et le développement durable qui contiennent des détails sur les exigences, comme leurs émissions, leurs cibles et les progrès réalisés pour atteindre ces cibles. Les investisseurs et les analystes sont à la recherche d'informations internationales harmonisées qui facilitent la comparabilité.

De manière plus générale, je ne suis au courant d'aucune autre mesure législative au Canada qui cherche à contourner le pouvoir de l'organisme de réglementation et à préciser les pondérations de risque dans la loi.

Pour ces raisons, nous ne soutenons pas le projet de loi S-243. Bien que découlant de bonnes intentions, ce projet de loi ira à l'encontre des développements en cours au Canada et dans le monde pour s'attaquer progressivement aux changements climatiques, compliquerait un espace déjà encombré dans le domaine de la déclaration et créerait un dangereux précédent en légiférant sur la pondération des risques.

La présidente : Merci beaucoup pour votre déclaration préliminaire.

Le sénateur Loffreda : Je vous remercie de votre présence.

Vous avez mentionné que le changement climatique est une question cruciale, et nous, ainsi que les banques, sommes déterminés à lutter contre ce phénomène. Toutes les banques ont des plans d'action sur le climat, et elles prennent leur rôle au sérieux.

Pouvez-vous expliquer plus en détail pourquoi vous estimez que l'harmonisation est nécessaire pour garantir que toutes les institutions financières dans le monde respectent les mêmes normes et pourquoi le fait de donner des orientations supplémentaires serait inutile et que cela pourrait mener à une fragmentation et à des conséquences inattendues?

I brought that up, if you heard me in the previous panel, and one of my colleagues already asked me, “Could you give me those unintended consequences and get back to me with the statements you have made?”

Maybe if you could answer us in a few minutes. If not, get back to us with what those unintended consequences are.

I have a short supplemental after.

Mr. Hannah: I’ll take them in reverse order. I’ll talk a bit about the unintended consequences, and then I will have my colleague Bryan Radecky talk about the value of harmonized reporting.

Unintended consequences. It’s telling that this is why, ultimately, the European Banking Authority recommended against this in Europe, because of the unintended consequences. The challenge is that you’re applying risk weights in a way that they were never intended to be applied, and they’re capturing things in ways that were never intended to be captured.

A gas station is a great example. It’s energy infrastructure that we all understand. A lot of them are being built right now, because they’re transitioning. They’re moving to bring in charging stations to meet new demand.

If they’re a small business of between 75% — perhaps 100%, depending on exactly the nature of the size — under this bill, new energy infrastructure, that would be 1,250%.

What would that mean for that borrower? Well, if they could get credit — and at 1,250%, I’m pretty sure nothing would ever happen, because that would be uneconomic for the borrower and probably for the lender, too — theoretically, if they could, and if they had, say, a \$5 million loan, which is not unusual for a gas station, their interest costs would go up by roughly \$300,000 a year, which means chances are the thing never gets built to begin with. The irony is that the charging stations don’t get built either to finance the transition.

Another interesting example is natural gas lines. There is a lot of discussion and concern, obviously, about housing development and the need for more and better affordable housing. Under this particular piece of legislation, the natural gas line would represent new energy infrastructure. It would attract a 1,250% risk weight, which effectively means the bank cannot actually use any deposit funding to fund the loan, which, de facto, means the bank can’t actually provide lending for the natural gas line to extend it out.

J’ai posé cette question au groupe précédent, si vous m’avez entendu, et l’un de mes collègues m’a demandé quelles sont ces conséquences inattendues et ce que j’entends par là.

Vous pourriez peut-être nous répondre en quelques minutes. Sinon, je vous prierais de nous répondre ultérieurement pour nous expliquer quelles sont ces conséquences inattendues.

J’aurai une brève question complémentaire à poser après.

M. Hannah : Je vais prendre vos questions dans l’ordre inverse. Je parlerai un peu des conséquences inattendues, puis mon collègue Bryan Radecky vous parlera du bien-fondé de l’harmonisation des exigences en matière de rapports.

Prenons d’abord les conséquences involontaires. Il est révélateur que ce soit la raison pour laquelle, en fin de compte, l’Autorité bancaire européenne a recommandé de ne pas prendre ce virage en Europe, en raison des conséquences involontaires que cela pourrait avoir. Le problème, c’est que l’on appliquerait des pondérations de risque d’une façon qui n’a jamais été prévue, et que cela s’appliquerait à diverses choses de façons qui n’ont jamais été prévues.

Une station-service en serait un bon exemple. Il s’agit d’une infrastructure énergétique que nous connaissons tous. Beaucoup d’entre elles sont construites en ce moment même, parce qu’elles sont en pleine transition. On s’apprête à y installer des stations de recharge pour répondre à la nouvelle demande.

S’il s’agit d’une petite entreprise à laquelle s’appliquerait un calcul de 75 % à 100 %, même, en vertu de ce projet de loi, selon sa taille, la pondération pour une nouvelle infrastructure énergétique serait de 1 250 %.

Qu’est-ce que cela signifierait pour l’emprunteur? Eh bien, s’il pouvait obtenir du crédit — et à 1 250 %, je suis presque sûr que rien ne serait possible, parce que ce ne serait pas rentable pour l’emprunteur et probablement pas pour le prêteur non plus —, mais en théorie, s’il en obtenait, s’il contractait un prêt de 5 millions de dollars, mettons, ce qui ne serait pas hors-norme pour une station-service, ses frais d’intérêt augmenteraient d’environ 300 000 \$ par année, ce qui signifie qu’il y a de bonnes chances que le projet ne verrait jamais le jour, d’entrée de jeu. L’ironie, c’est que les stations de recharge ne sont pas construites non plus pour financer la transition.

Autre exemple intéressant, les conduites de gaz naturel. Il y a bien sûr beaucoup de discussions et de préoccupations au sujet de la construction domiciliaire et de la nécessité d’offrir un plus grand nombre de logements abordables de meilleure qualité. En vertu de ce projet de loi, une conduite de gaz naturel représenterait une nouvelle infrastructure énergétique. Il s’ensuivrait une pondération de risque de 1 250 %, ce qui signifie que la banque ne peut utiliser les fonds provenant des dépôts pour financer des prêts et, par le fait même, qu’il lui est

These are the sorts of unintended consequences you go into pretty quickly when you start trying to legislate the risk weights this way.

Mr. Radecky, do you want to talk briefly about reporting and harmonization?

Bryan Radecky, Director, Canadian Bankers Association: Sure. Thank you, Mr. Hannah.

So on harmonization, I guess it would start with the Task Force on Climate-Related Financial Disclosures, or TCFD. They actually published their final report in 2017. Many of our largest banks have already been implementing those disclosures in the areas of governance, risk management, strategy, metrics and targets.

In terms of harmonization, OSFI is now embedding those TCFD disclosures in Guideline B-15, which has been mentioned already, again, trying to avoid duplication in terms of reporting.

Then the International Sustainability Standards Board, or ISSB, released their final rules in June of this year, and they're also based on those same TCFD recommendations. We expect OSFI to be looking at the ISSB standards as well as considering what else they might want to implement in Guideline B-15.

I guess there is an example there in terms of harmonization. Using the TCFD as a starting point, which was voluntary and is being mandated in Guideline B-15 by OSFI — and similarly the ISSB standards are centred around the TCFD.

The Basel Committee on Banking Supervision also released climate principles, and OSFI has embedded those into Guideline B-15. In fact, OSFI has gone ahead of Basel in terms of climate disclosures. Basel will only be consulting on climate disclosures expected this month.

Senator Loffreda: I'll go to the second round.

Senator Marshall: Mr. Hannah, I know that you don't support the bill. I know that your answer to my question will probably be impacted by you not supporting the bill.

In your opening remarks, you referenced the climate commitments alignment report proposed in Bill S-243. There's a whole section in there that says what you have to include in it.

impossible d'offrir des prêts pour le prolongement d'une conduite de gaz naturel.

Voilà le genre de conséquences imprévues auxquelles on se heurte assez rapidement quand on commence à vouloir déterminer ainsi la pondération de risque par la voie législative.

Monsieur Radecky, voudriez-vous nous dire un mot des rapports à produire et de l'harmonisation?

Bryan Radecky, directeur, Association des banquiers canadiens : Bien sûr. Je vous remercie, monsieur Hannah.

Pour ce qui est de l'harmonisation, je dirais que tout commence par le rapport final du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) qui a été publié en 2017. Bon nombre de nos plus grandes banques ont depuis mis en œuvre un tel régime de divulgation pour les questions touchant la gouvernance, la gestion du risque, la stratégie, les paramètres et les objectifs.

Toujours dans un souci d'harmonisation, le BSIF est en voie d'intégrer ces modalités de communication d'informations financières à sa ligne directrice B-15, qui a déjà été mentionnée, pour éviter encore là les dédoublements quant aux rapports à produire.

Par ailleurs, le Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (ISSB) a publié en juin de cette année ses règles définitives qui sont aussi fondées sur ces mêmes recommandations du GIFCC. Nous nous attendons à ce que le BSIF analyse les normes de l'ISSB dans le cadre de son examen des différents ajouts susceptibles de bonifier la ligne directrice B-15.

Je pense que cela peut témoigner des efforts consentis aux fins de l'harmonisation, car on utilise comme base de départ les recommandations d'application volontaire du GIFCC pour passer à la ligne directrice B-15 du BSIF, un régime obligatoire — avec les normes de l'ISSB s'inspirant également du travail du GIFCC.

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a également rendu publics ses principes sur le climat que le BSIF s'est empressé d'intégrer à sa ligne directrice B-15. En fait, le BSIF a damé le pion au Comité de Bâle en ce qui concerne la communication d'informations sur les risques climatiques. Le Comité de Bâle n'entreprendra ses consultations à ce sujet que ce mois-ci.

Le sénateur Loffreda : Je vais attendre le second tour.

La sénatrice Marshall : Monsieur Hannah, je sais que vous n'appuyez pas le projet de loi, et que ce point de vue ressortira probablement de votre réponse à ma question.

Dans vos observations préliminaires, vous avez parlé du rapport d'alignement sur les changements climatiques qui est proposé dans le projet de loi S-243. Il y a toute une section qui

Are you saying that you already prepare reports that include all of that information laid out as required by the bill?

Mr. Hannah: Do you want to talk briefly —

Senator Marshall: The reason I'm asking is I'm looking at all the requirements and then I'm looking at the requirement that you have 60 days after the end of each financial year to prepare that climate commitments alignment report. It seems like even though you don't support the bill, if the bill does come into effect, you have to comply with this and you have to do it within 60 days. Can you set aside that part about you not supporting the bill. I know your answer will be affected by that, but are you able to comply with all of these requirements within the 60-day time frame? How realistic is it?

Mr. Radecky: I would for OSFI's Guideline B-15, they give banks 180 days after the fiscal year end to implement the disclosures. There is time needed for banks to collect data. There are challenges with data. We talked about that earlier in the testimony, challenges with data from third parties like the bank's clients.

They need sufficient time to collect the data, do their calculations, verify and be able to produce their reporting. We feel 180 days is a reasonable amount of time that allows for production of the climate disclosures per B-15.

In terms of some of the reporting, the banks will already be required next year, mandated by OSFI, to report on their targets, progress against targets and the commitments they've made. As mentioned, under TCFD, some of our larger banks have already been doing that voluntarily when that report was first published in 2017. I think our banks have done a lot so far. It's just they'll be mandated to do that starting next year for our largest banks with OSFI and B-15.

Senator Marshall: Any costs associated with that?

Mr. Radecky: I think there could potentially be an extra cost if there's maybe similar but not the same requirements overlaid through the current bill under discussion.

Again, we like more harmonization and alignment, so the banks avoid additional burden, especially for the small- and medium-sized banks with limited resources to devote to this. Perhaps the importance of harmonization might be even more

précise ce qu'on doit retrouver dans ce rapport. Êtes-vous en train de nous dire que vous produisez d'ores et déjà des rapports présentant tous les renseignements exigés dans le projet de loi?

M. Hannah : Je ne sais pas si mon collègue pourrait vous parler brièvement...

La sénatrice Marshall : Si je pose la question, c'est parce que je constate également que l'on dispose de 60 jours après la fin de chaque exercice financier pour communiquer tous ces renseignements devant figurer dans le rapport d'alignement sur les changements climatiques. Même si vous n'appuyez pas le projet de loi, tout indique que son éventuelle entrée en vigueur vous obligera à vous conformer à cette exigence, et ce, dans un délai de 60 jours. En essayant de faire fi de votre opinion défavorable envers ce projet de loi, pouvez-vous nous dire si vous croyez être en mesure de vous conformer à toutes ces exigences dans le délai de 60 jours qui est prévu? À quel point est-ce réaliste?

M. Radecky : Je vous dirais que la ligne directrice B-15 du BSIF accorde aux banques un délai de 180 jours après la fin de l'exercice pour procéder aux divulgations requises. Il faut un certain temps aux banques pour collecter les données nécessaires, un processus qui n'est pas sans écueil, notamment comme nous l'avons indiqué précédemment, lorsque ces données proviennent de tierces parties, comme les clients de la banque.

Les banques ont donc besoin de suffisamment de temps pour compiler les données, faire leurs calculs, effectuer les vérifications requises et produire leur rapport. Nous jugeons raisonnable un délai de 180 jours pour la communication des informations conformément à la ligne directrice B-15.

Par ailleurs, les banques devront dès l'an prochain, suivant une exigence du BSIF, faire rapport sur leurs cibles, les progrès réalisés relativement à ces cibles et les engagements pris à cet égard. Comme je l'indiquais tout à l'heure, certaines de nos plus grandes banques le font déjà sur une base volontaire depuis la publication du rapport du GIFCC en 2017. Je pense que nos banques en font déjà beaucoup à ce chapitre. La seule différence, c'est qu'elles seront tenues de le faire à compter de l'an prochain alors que la ligne directrice B-15 du BSIF rendra le tout obligatoire pour les grandes banques.

La sénatrice Marshall : Est-ce qu'il y a des coûts associés à cet exercice?

M. Radecky : Je crois qu'il pourrait y avoir des coûts supplémentaires si le projet de loi à l'étude en vient à imposer des exigences nouvelles, et ce, même si elles sont similaires.

Encore là, nous préconisons l'harmonisation afin d'éviter un fardeau additionnel à nos banques, et surtout aux banques de petite et de moyenne taille qui n'ont que des ressources limitées à consacrer à de telles tâches. L'harmonisation est peut-être

important for them to limit the burden that's imposed on those smaller- and medium-sized banks.

The Chair: I want to follow up a bit on that because you're talking about smaller financial institutions, but also getting this information or the information you need from smaller clients. Is that a complicated process now? Is it going to become more complicated?

Mr. Radeczy: Certainly for private companies, that's why we noted in the Fall Economic Statement yesterday the possibility of mandatory climate disclosures for private companies, especially for smaller companies. That's something we're interested in learning more in terms of the details of what the government might be proposing there. I would agree that it can be challenging in terms of getting data from small companies, private or public.

Mr. Hannah: Ultimately, senator, we like to work with our clients. If you're a banking institution, you want to work with your clients. You want to do that collaboratively. You want to be able to do that as well in a way that's the least disruptive on the client. You have to have a regard for the fact if you're working with small businesses, they only have so much capacity and time they can lend to you as opposed to doing what they're trying to do to serve their own customers and make money. You have to be patient.

Senator Gignac: Welcome to our witnesses. Your testimony is very important. I've worked for many years in the banking sector, so I'm familiar with the concept of weighting assets. As you mentioned, it's very unusual that we override the regulators on that approach.

Back to the first hour with the senator who sponsored the bill, is it a risk that if it's adopted as it is without amendment; basically, it's just that the clients, oil and gas industry, for example, would now deal with banks from Wall Street since that bill applies to the Canadian financial institutions, so they will be just a recipe for lower market share for banks? Is that a fair statement?

Second quick question; I will go with both immediately. Could you be more specific about what the reason is and when in Europe they declined such an approach? Thank you.

Mr. Hannah: To your first question, is it a risk? Frankly, it would be a reality because it would have to be. At a 1,250% risk weight, effectively, if you're a Canadian bank that is captured by this, you effectively then can't lend to a new energy project.

encore plus importante pour éviter d'alourdir le fardeau imposé à ces banques de moins grande taille.

La présidente : Je veux poursuivre un peu dans le même sens concernant ces institutions financières de petite taille qui doivent également obtenir l'information dont elles ont besoin auprès de clients plus petits. Est-ce déjà un processus complexe? Est-ce que les choses risquent de se compliquer davantage?

M. Radeczy : C'est certes le cas pour les entreprises privées. C'est dans cette optique que nous avons noté dans l'Énoncé économique de l'automne présenté hier la possibilité que la communication d'informations en lien avec les changements climatiques devienne obligatoire pour les entreprises privées, en pensant notamment à celles qui sont de plus petite taille. Il va de soi que nous aimerions savoir plus en détail ce que le gouvernement propose exactement à ce chapitre. Je conviens avec vous qu'il peut être plus difficile de compiler les données requises pour une petite organisation, qu'elle soit privée ou publique.

M. Hannah : En définitive, sénatrice, nous aimons travailler avec nos clients. Une institution financière veut pouvoir travailler avec ses clients. Nous souhaitons que cela se fasse dans un esprit de collaboration. On tient aussi à le faire en minimisant les perturbations pour nos clients. Si vous travaillez avec une petite entreprise, il faut tenir compte du fait qu'elle n'a que peu de temps et de ressources à vous consacrer, car elle doit s'efforcer par ailleurs de bien servir ses clients et de réaliser des bénéfices. Il faut faire montre de patience.

Le sénateur Gignac : Bienvenue à nos témoins. Votre contribution est très précieuse. Comme j'ai moi-même travaillé de nombreuses années dans le secteur bancaire, je connais fort bien le concept de pondération des risques. Je conviens avec vous qu'il est très inhabituel que l'on empiète ainsi sur le pouvoir de l'autorité réglementaire.

Comme je l'ai fait valoir au cours de notre première heure de séance à la sénatrice qui parraine ce projet de loi, il y a un risque que les clients de nos banques, comme ceux du secteur des hydrocarbures par exemple, se tournent désormais vers les institutions financières de Wall Street compte tenu des incidences qu'aura ce projet de loi, s'il est adopté sans modification, sur les institutions canadiennes. Ne croyez-vous pas que tout cela va se traduire par une part de marché réduite pour nos banques? Pensez-vous que je fais fausse route?

Je vais vous poser tout de suite ma deuxième question qui est très brève. Pourriez-vous nous en dire davantage sur les raisons pour lesquelles l'Union européenne a renoncé à adopter une approche semblable? Merci.

M. Hannah : Pour répondre à votre première question, je dirais que c'est davantage une réalité qu'un simple risque. C'est en effet incontournable. Une banque canadienne qui devra composer avec un coefficient de pondération des risques de 1

Absent closing up business, they would have to go somewhere else.

To your second question, my understanding is that the 1,250% risk weight proposal was rejected, I believe, in March, and then the subsequent 154 were rejected in June.

Senator Gignac: You referred to the European experience.

Mr. Hannah: The commission, yes, the European Parliament. The parliament did not say specifically, but subsequent to that, the European Banking Authority came out with a report looking at the issue of climate risk management. They talk about and come out strongly against the concept of using targeted risk weights to incentivize or disincentivize specific investments. They said it had two significant drawbacks. One of them is it creates financial instability. The second one is it has unintended consequences.

Senator Gignac: Thank you.

[Translation]

Senator Bellemare: If banks don't choose to adopt an approach like this, what are you currently doing to align the activities of financial institutions with climate issues? What's the alternative for the financial institutions that are part of your association?

[English]

Mr. Hannah: Mr. Radezy, do you want to talk about the Net-Zero Banking Alliance and OSFI B-15?

Mr. Radezy: Our six largest banks made the commitment to the Net-Zero Banking Alliance which requires them to annually publish reports in terms of progress against the targets they are setting. That's captured in B-15, mandated for all the banks starting next year, starting with the largest banks. Again, our six largest banks committed to the Net-Zero Banking Alliance pledge and already have to produce those reports and set targets to 2030 and ultimately 2050 targets as well.

The OSFI's Guideline B-15 captures those areas as well. Maybe as well in terms of what our banks are doing in sustainable finance area, they are contributing billions of dollars in support of sustainable finance initiatives, amounts ranging from \$300 billion to \$500 billion from 2025 to 2030, our five largest banks. They are putting the dollars behind their interest and helping the transition, both in terms of meeting commitments at the regulatory level, but also contributing from a dollar-wise perspective as well.

250 % ne pourra tout simplement pas consentir un prêt pour un nouveau projet énergétique. Si elles ne ferment pas carrément leurs portes, les entreprises en question n'auront d'autre choix que d'aller chercher du financement ailleurs.

Quant à votre seconde question, je crois que la proposition d'un coefficient de pondération des risques de 1 250 % a été rejetée en mars, et que l'article 154 a ensuite été rejeté en juin.

Le sénateur Gignac : Vous parlez de l'Union européenne.

M. Hannah : Oui, le Parlement européen, lequel n'a pas précisé les motifs justifiant sa décision. L'Autorité bancaire européenne a toutefois par la suite publié un rapport traitant de la gestion des risques climatiques. On y dénonce vivement l'idée d'avoir recours à une pondération ciblée des risques pour encourager ou décourager certains investissements. On fait ressortir deux inconvénients importants d'une telle approche. Il y a d'abord le fait que l'on crée ainsi de l'instabilité financière. Le deuxième désavantage réside dans les conséquences non souhaitées.

Le sénateur Gignac : Merci.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Si les banques ne choisissent pas d'adopter une telle approche, que faites-vous actuellement pour aligner les activités des institutions financières en fonction des enjeux climatiques? Quelle est l'alternative pour les institutions financières qui participent à votre association?

[Traduction]

M. Hannah : Monsieur Radezy, pourriez-vous nous parler de l'Alliance bancaire Net Zéro et de la ligne directrice B-15 du BSIF?

M. Radezy : Nos six plus grandes banques se sont jointes à l'Alliance bancaire Net Zéro. Elles sont ainsi tenues de publier un rapport annuel sur les progrès réalisés quant aux cibles qu'elles se sont données. C'est ce que prévoit la ligne directrice B-15 à titre de mesure obligatoire pour toutes les banques à compter de l'an prochain, en commençant par les plus grandes institutions. Dans le cadre de leur engagement envers l'Alliance bancaire Net Zéro, nos six plus grandes banques doivent donc d'ores et déjà produire de tels rapports et devront se fixer des cibles pour 2030, et ensuite pour 2050 également.

Tout cela est aussi prévu dans la ligne directrice B-15. Par ailleurs, nos banques investissent des milliards de dollars pour soutenir des initiatives dans le domaine de la finance durable, le tout à hauteur de 300 à 500 milliards de dollars par année de 2025 à 2030 pour nos cinq banques les plus importantes. Ces banques appuient ainsi concrètement la transition en ne se limitant pas à respecter la réglementation, mais en y allant également d'investissements bien sentis.

[Translation]

Senator Bellemare: You're talking about the reports they produce. Do the banks produce annual reports or specific reports?

[English]

Mr. Radezy: The banks produce a whole suite of different reports, whether it's ESG reports, climate reports, sustainability reports and then the reports for the Net-Zero Banking Alliance commitments.

Senator Miville-Dechêne: I will follow up on Senator Bellemare's question.

Since 2016, Canada's big five banks have provided over \$187 billion U.S. dollars in financing oil, gas and coal companies that are expanding fossil fuel production.

Could you explain exactly how climate-related disclosure — which is what you're saying the banks are doing — how have they affected these investment decisions in oil and gas? Can you give us a specific example of a business that your members have refused to finance because of its climate disclosure? In other words, is it working? Have you been able to reduce climate change in any way because of those disclosures or is it just paper going around?

Mr. Hannah: Obviously I can't speak to an individual client, an individual bank. That's outside of my purview.

Senator Miville-Dechêne: It would be useful to know if there are results here.

Mr. Hannah: Let me disentangle two things here. There's the overall climate action plan of the country, there's the institutional role in that — whether that be banks, energy companies in other parts of the economy — and then there's the bill. I want to separate out the three.

With respect to the overall energy transition plan, the Government of Canada has one. It goes out to 2050. There's the 2030 Emissions Reduction Plan, there are sub-plans for every sector from what I can tell, one for agriculture, one for manufacturing.

[Français]

La sénatrice Bellemare : Vous parlez des rapports qu'ils produisent. Est-ce que les banques produisent des rapports annuels ou des rapports spécifiques?

[Traduction]

M. Radezy : Les banques doivent produire un large éventail de rapports sur différents sujets comme les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, le changement climatique, la finance durable et leurs engagements dans le cadre de l'Alliance bancaire Net Zéro.

La sénatrice Miville-Dechêne : Je vais poursuivre un peu dans le sens de la question posée par la sénatrice Bellemare.

Depuis 2016, les cinq grandes banques canadiennes ont octroyé plus de 187 milliards de dollars américains en financement à des entreprises des secteurs du pétrole, du gaz et du charbon pour les aider à augmenter leur production de carburants fossiles.

Pourriez-vous nous expliquer en quoi exactement la communication d'informations en lien avec les changements climatiques — un exercice auquel se livrent les banques selon ce que vous nous indiquez — a pu influencer sur leurs décisions d'investissement dans le secteur des hydrocarbures? Êtes-vous en mesure de nous donner un exemple d'une entreprise à laquelle vos membres auraient refusé d'accorder du financement en raison des informations que cette entreprise aurait communiquées en lien avec les changements climatiques? Autrement dit, est-ce que ce mécanisme fonctionne? Est-ce que ces divulgations vous ont permis d'atténuer les changements climatiques d'une façon ou d'une autre, ou s'agit-il simplement de documents qui changent de mains?

M. Hannah : Il va de soi que je ne peux rien vous dire au sujet d'un client ou d'une banque en particulier. Ce n'est pas de mon ressort.

La sénatrice Miville-Dechêne : Il serait bon de savoir si l'on obtient vraiment des résultats

M. Hannah : Permettez-moi d'essayer de préciser certaines choses. Il y a d'abord le plan général du Canada pour lutter contre le changement climatique, puis le rôle qui incombe à nos institutions dans ce contexte — qu'il s'agisse des banques ou des entreprises énergétiques dans d'autres secteurs de l'économie — et enfin le projet de loi. Je veux établir la distinction entre ces trois éléments.

Rappelons dans un premier temps que le gouvernement du Canada a un plan d'ensemble pour la transition énergétique d'ici 2050. Nous avons aussi le Plan de réduction des émissions pour 2030 qui est assorti de plans secondaires pour tous les secteurs à ma connaissance. Il y en a un pour l'agriculture, un autre pour le secteur manufacturier...

Senator Miville-Dechêne: I'm asking you about banks.

Mr. Hannah: I'm getting to that. From a banking industry perspective, that's something that obviously gets factored in. We work with clients.

The question you're asking is then how does that get factored in? It's going to be individual, case by case. But do banks then think about that. Is that something they work through? Yes, it's something they consider. They have to understand what the implications are for their customers and their customer base.

Under OSFI B-15, as OSFI continues to build out its climate risk management capacity and its requirements, banks increasingly have to look at that and understand how that affects what they're doing. But it's all going to be a case by case.

Senator Miville-Dechêne: Am I right to understand that you are saying you don't know if any of that works? You don't know if there's effectively a result, and divestment in some fossil fuel project because of delegation. We had the superintendent here and he says that we're going slowly. We're seeing how things are going and climate change is pretty urgent.

Mr. Hannah: Perhaps there have been a large number of commitments that institutions have made to renewable energy. Mr. Radezy, perhaps you want to talk about some of the commitments that have been made.

Mr. Radezy: Again, in terms of numbers, the five largest banks in Canada have made commitments between \$300 billion and \$500 billion out to 2025 and 2030 for various sustainable financing activities. That could encompass lending, capital markets, support for sustainable financing activities.

In terms of disclosure, the banks are producing those disclosures. Investors will make the decisions in terms of where they want to place their money. We are being up front and putting out those disclosures in the area covered by TCFD voluntarily and that will be mandated by OSFI starting next year.

We're producing the disclosures, helping people to be able to make informed decisions, and I think it's with the investors to make those decisions as well.

Mr. Hannah: The banking industry in Canada reflects the Canadian economy. We service clients in order to power the Canadian economy.

La sénatrice Miville-Dechêne : C'est le secteur des banques qui m'intéresse.

M. Hannah : J'y arrive. Il s'agit assurément de considérations que les intervenants du secteur bancaire doivent prendre en compte. Nous travaillons avec nos clients.

Vous voulez savoir comment cela se concrétise exactement. La réponse peut varier d'un cas à l'autre. Il n'en demeure pas moins que c'est effectivement un enjeu qui est au cœur des préoccupations des banques. Celles-ci doivent bien en saisir les répercussions pour leur clientèle.

Parallèlement aux efforts déployés par le BSIF pour renforcer ses capacités et ses exigences en matière de gestion des risques climatiques, notamment au moyen de la ligne directrice B-15, les banques s'intéressent de plus en plus à ces questions en cherchant à bien analyser les différentes répercussions sur leurs activités. Les résultats sont cependant variables en fonction des circonstances particulières à chaque cas.

La sénatrice Miville-Dechêne : Dois-je comprendre que vous n'êtes pas en mesure de nous dire si cela fonctionne vraiment? Vous ignorez si ces divulgations produisent effectivement un résultat, par exemple sous la forme d'un désinvestissement dans certains projets liés aux combustibles fossiles. Nous avons pu entendre le surintendant des institutions financières qui a noté la lenteur de nos progrès en la matière. Nous sommes pourtant à même de constater toute l'urgence découlant du changement climatique.

M. Hannah : Nous pourrions souligner à ce titre les nombreux engagements pris par les institutions financières en faveur des énergies renouvelables. Peut-être que M. Radezy pourrait nous fournir de plus amples détails à ce sujet.

M. Radezy : Je peux rappeler les chiffres. Les cinq grandes banques canadiennes se sont engagées à verser entre 300 et 500 millions de dollars entre 2025 et 2030 pour soutenir différentes activités du domaine de la finance durable, notamment sur les marchés du crédit et du financement.

Par ailleurs, les banques communiquent les informations financières requises. Il revient ensuite aux investisseurs de décider où ils vont placer leur argent. Nous l'avons fait sur une base volontaire en suivant les recommandations du GIFCC, et nous allons continuer de le faire conformément aux exigences d'application obligatoire du BSIF à compter de l'an prochain.

Nous effectuons les divulgations requises pour aider les gens à prendre des décisions éclairées, et le reste est entre les mains des investisseurs eux-mêmes

M. Hannah : Notre secteur bancaire est un reflet de l'économie canadienne. Nous offrons des services à nos clients dans le but de dynamiser cette économie.

As the economy transitions, the banking portfolio will transition and we want to enable that. But we want to reflect the economy and service the customers who are there too. It's important. There are thousands of them, and they employ a lot of people.

Senator Yussuff: Thank you so much for being here.

You don't like this bill. That's obvious. But at the same time, it is important to recognize that OSFI is still the regulator. You can't have it both ways. You are also saying you don't want OSFI to issue more regulation that you have to comply with.

The reality is that Canadians want to have confidence in their institutions. We've seen many financial crises which obviously have been brought to our attention. We need to have strong oversight. OSFI has done that.

In 2008, the housing crisis in the U.S. saw a meltdown. We avoided that, to a large degree, because we had good oversight in Canadian banks, and we weren't leveraged to the degree that the American banks were.

I recognize that climate change has unpredictable consequences. We certainly have seen forest fires this summer that we couldn't have predicted. Is it fair to suggest if OSFI were to come up with new regulations, you would have to comply? That's the reality.

My point is there are regulations right now. There are new ones coming in. Of course, they will probably keep changing as our country sets new directions in terms of our target.

Recognizing what my colleague said earlier, there is a commitment in the country about coal plants. We're getting out of the coal industry in terms of coal generation.

Is the bank still thinking that lending for coal development and coal generation is a reality given that the world is going in a whole other direction in this regard? Canadians want to know. They want to have confidence in what you're telling us. We want to know you are taking steps to ensure these things aren't going to happen because they don't make any political sense given the commitment to net zero.

The Chair: We need an answer, senator.

Le portefeuille des banques doit s'adapter pour rendre possible la transition qui s'opère au sein de l'économie. Parallèlement à cela, nous devons suivre l'évolution de l'économie et continuer à bien servir nos clients. C'est primordial. Nous en avons des milliers qui procurent de l'emploi à un grand nombre de nos concitoyens.

Le sénateur Yussuff : Un grand merci d'être des nôtres aujourd'hui.

De toute évidence, ce projet de loi ne vous convient pas. Il n'en demeure pas moins qu'il faut reconnaître que le BSIF demeure l'instance réglementaire. Vous ne pouvez pas avoir le beurre et l'argent du beurre. C'est un peu ce que vous semblez vouloir obtenir en réclamant que le BSIF n'adopte pas de nouveaux règlements auxquels vous devrez vous conformer.

Le fait est que les Canadiens veulent pouvoir faire confiance à leurs institutions financières. Les nombreuses crises financières portées à notre attention témoignent bien de la nécessité d'une surveillance rigoureuse comme celle assurée par le BSIF.

En 2008, la crise du logement aux États-Unis a entraîné une véritable débâcle. Nous avons pu éviter un tel résultat grâce surtout à la bonne surveillance des banques canadiennes qui n'ont pas dû alors être mises à contribution à la même hauteur que leurs concurrentes américaines.

Il faut reconnaître que le changement climatique a des conséquences qui sont imprévisibles. Ainsi personne n'aurait pu prédire l'intensité des feux de forêt que nous avons connus l'été dernier. Je pense que si le BSIF adopte de nouveaux règlements, vous n'aurez d'autre choix que de vous y conformer. C'est la triste réalité.

Il y a une réglementation déjà en place. De nouvelles dispositions vont y être ajoutées. Il va de soi que nos règlements vont évoluer sans cesse en fonction des nouvelles orientations découlant des cibles que nous nous fixons.

Dans le contexte de ce que disait tout à l'heure ma collègue, notre pays a pris un engagement concernant les centrales au charbon. Nous voulons carrément mettre fin à la production d'énergie à partir du charbon.

Est-ce que les banques estiment toujours que c'est une bonne idée de prêter des fonds pour la mise en valeur du charbon alors même que la planète s'oriente dans une direction totalement différente? Les Canadiens veulent savoir. Ils souhaitent pouvoir prêter foi à vos propos. Ils désirent vous entendre dire que vous prenez des mesures afin de veiller à ce que cela ne se produise pas, car c'est tout à fait illogique dans le contexte d'un engagement envers la carboneutralité.

La présidente : Il faudrait que l'on puisse entendre une réponse, sénateur.

Mr. Hannah: There are a few things in there and I want to unpack them because you raise a lot of important points.

First, I do want to make it clear that I don't think we said in here that we oppose OSFI's guidance. In fact, we've talked about it at some length.

Our concern, frankly, is almost the opposite. The bill actually is prescriptive on what OSFI is or isn't supposed to do. We would rather give the regulator the flexibility to finish its work and make that decision.

With respect to coal and other fossil fuels, you point to an important point, and that is that there is a national plan to phase out coal. There is a national plan to transition. Obviously, that's something that gets factored into credit decisions. Banks are very good at making credit decisions. I can proudly say that we were just about the only banking sector in the world that did not need any capital injection in the financial crisis. We've not had a banking failure in this country in 40 years, and I believe two in the last hundred. We've proven as an industry over time that we're pretty good at understanding where the puck is moving to and skating there.

What we're trying to avoid, frankly, is doing that in a way that is abrupt, because in this particular case, you've got a national plan, you've got that industries, including the energy industry, are working toward. This is what they have in front of them, the emissions plan that the federal government has come up with. This particular bill would effectively say that banks cannot lend to that sector to help them finance their own transition plan. That feels unfair.

Senator Yussuff: Where does the bank sit on the just transition framework for workers and industry? This is a principle of the Paris Agreement, of our country right now.

Mr. Hannah: I think everybody is supportive of a just transition. These are our customers. The employees are your customer. The firm is your customer. You want to be able to work with all of them.

Senator Yussuff: Thank you.

Senator Petten: I am following up on a couple of the other comments. Your members have record profits in 2022 and in the last couple of quarters. Why are we not seeing more of those profits invested in real climate solutions that help us meet our emissions reduction targets in Canada?

M. Hannah : Vous avez soulevé un grand nombre d'enjeux importants, et j'aimerais essayer de tirer tout cela au clair.

Il y a une chose que je veux préciser d'entrée de jeu. Je ne pense pas que nous ayons affirmé aujourd'hui que nous nous opposons aux directives du BSIF. Nous en avons même traité en long et en large.

Bien honnêtement, nos inquiétudes vont en fait presque dans le sens contraire. C'est le projet de loi qui est prescriptif quant à ce que le BSIF est censé faire ou non. Nous préférierions qu'on laisse à cette instance réglementaire toute la latitude voulue pour terminer son travail et prendre cette décision.

Pour ce qui est du charbon et des autres combustibles fossiles, vous avez raison de nous rappeler qu'il y a un plan national de transition prévoyant l'abandon graduel du charbon. C'est bien évidemment une considération qui doit être prise en compte dans les décisions en matière de crédit. Les banques sont spécialisées dans ce genre de décisions. C'est avec fierté que je peux vous dire que nous sommes pour ainsi dire le seul secteur bancaire au monde à ne pas avoir eu besoin d'injecter de capitaux dans le contexte de la crise financière. La dernière faillite bancaire au Canada remonte à 40 ans, et je crois qu'il y en a eu seulement deux au cours des 100 dernières années. Notre industrie a su démontrer au fil des ans sa capacité à bien voir venir les coûts et à réagir en conséquence.

Ce que nous essayons d'éviter, à vrai dire, c'est de le faire d'une manière abrupte, parce que dans ce cas précis, on a un plan national, on a ce à quoi les industries, y compris l'industrie de l'énergie, travaillent. C'est ce qu'elles ont devant elles, le plan relatif aux émissions que le gouvernement fédéral a élaboré. Le projet de loi dirait en fait que les banques ne peuvent pas prêter à ce secteur pour l'aider à financer son propre plan de transition, ce qui me semble injuste.

Le sénateur Yussuff : Quelle est la position de la banque sur le cadre de transition équitable pour les travailleurs et l'industrie? C'est un principe de l'Accord de Paris, de notre pays à l'heure actuelle.

M. Hannah : Je pense que tout le monde est favorable à une transition équitable. Ce sont nos clients. Les employés sont vos clients. L'entreprise est votre client. Vous voulez être en mesure de travailler avec tout le monde.

Le sénateur Yussuff : Merci.

La sénatrice Petten : Je reviens sur quelques-unes des autres observations. Vos membres ont enregistré des bénéfiques records en 2022 et au cours des deux ou trois derniers trimestres. Pourquoi n'investit-on pas une plus grande partie de ces bénéfiques dans de vraies solutions climatiques qui nous aident à atteindre nos objectifs de réduction des émissions au Canada?

Mr. Hannah: Mr. Radecky, do you want to talk about some of the commitments that we have seen in respect of clean transition?

Mr. Radecky: You can also look directly at the larger banks. They produce a suite of reports, usually annually, covering sustainability and environmental, social, and governance, or ESG, issues. I mentioned the billions of dollars of commitments they've made and they do provide further breakdown in their individual reports. Some of it is issuing bonds for raising funds toward green and renewable projects. Some of it is direct lending in that way, and some of it is capital markets-related activity. There are a lot of good examples. I'm just giving the example of our six largest banks that they produce reports and give comprehensive detail behind specific projects.

Mr. Hannah: I have them listed here. They total into the hundreds of billions of dollars. It's a market opportunity, senator. If you're a bank and you see a market opportunity, you're going to try to seize on that. You're going to work toward that. That's how you stay in business and that's how they've been so successful. As the opportunity grows, the investment grows.

Mr. Radecky: It was mentioned in the Fall Economic Statement yesterday about the government's Green Bond Program. I know our largest banks played a large role in getting that bond out to market and issuance done. That's one example at a government level.

Senator Petten: Would they need to be regulated to increase their financing of renewables?

Mr. Hannah: The short answer to that is, no. They will go to where the puck is going again, so to speak. The market is there. The market is growing. The opportunity grows. As institutions that are seeking investment opportunities, new customers, new growth areas, they're going to migrate there. That will happen on its own. They will travel along with the transition. They will enable the transition because they reflect the economy.

Senator Ringuette: It is nice to see you again.

Mr. Hannah: You as well.

Senator Ringuette: Senator Miville-Dechêne asked a question with regard to the financing of fossil fuel projects. I didn't hear an answer. Another senator asked about the financing of coal projects. I didn't hear an answer. The puck seems to be moving.

Let me go down to a more low-key example, and maybe we can have an answer.

M. Hannah : Monsieur Radecky, voulez-vous parler de certains des engagements que nous avons vus en matière de transition propre?

M. Radecky : On peut aussi regarder directement du côté des grandes banques. Elles produisent des rapports, habituellement chaque année, qui portent sur la durabilité et les questions environnementales, sociales et de gouvernance. J'ai mentionné les milliards de dollars en engagements qu'elles ont pris et elles fournissent une ventilation plus détaillée dans leurs rapports. Il s'agit entre autres d'émettre des obligations pour le financement de projets verts et renouvelables. Il s'agit en partie de prêts directs et en partie d'activités liées aux marchés du financement. Il y a beaucoup de bons exemples. Je prends simplement l'exemple de nos six plus grandes banques, qui produisent des rapports et fournissent des détails sur des projets précis.

M. Hannah : J'en ai la liste ici. Ils totalisent des centaines de milliards de dollars. On parle de possibilités de marché, sénatrice. Si une banque voit une possibilité de marché, elle va essayer de la saisir. Elle va travailler en ce sens. C'est ainsi que l'on reste en affaires et c'est pourquoi les banques ont si bien réussi. L'investissement augmente au fur et à mesure que les possibilités augmentent.

M. Radecky : Hier, dans l'Énoncé économique de l'automne, il a été question du programme d'obligations vertes du gouvernement. Je sais que nos grandes banques ont joué un rôle important dans la mise sur le marché et l'émission de ces obligations. C'est un exemple à l'échelle gouvernementale.

La sénatrice Petten : Faudrait-il les réglementer pour qu'elles augmentent leur financement des énergies renouvelables?

M. Hannah : En un mot : non. Elles suivront la rondelle, pour ainsi dire. Le marché existe. Le marché est en croissance. Les possibilités augmentent. Puisque les institutions recherchent des possibilités d'investissement, de nouveaux clients, de nouveaux secteurs en expansion, elles vont y migrer. Cela se fera tout seul. Elles accompagneront la transition. Elles permettront la transition parce qu'elles reflètent l'économie.

La sénatrice Ringuette : Je suis ravie de vous revoir.

M. Hannah : Moi aussi.

La sénatrice Ringuette : La sénatrice Miville-Dechêne a posé une question sur le financement de projets liés aux combustibles fossiles. Je n'ai pas entendu de réponse. Un autre sénateur a posé une question sur le financement de projets liés au charbon. Je n'ai pas entendu de réponse. La rondelle semble bouger.

Permettez-moi de prendre un exemple plus simple. Nous obtiendrons peut-être une réponse.

You said that you were part of the Net-Zero Banking Alliance — the big Canadian six. You gave the example of new housing that will need natural gas lines.

Are you telling me that with regard to the standards that need to be applied in being a member of the Net-Zero Banking Alliance that housing project, whether it's an apartment building or just a single home — a single home can do with a heat pump, but a building should — in regard to moving toward net zero and financing that project — move toward geothermal. Yet, you are here in front of us saying that you would approve a natural gas line, which is not a net-zero proposition.

That is a bottom-of-the-scale project. You're talking about a natural gas line instead of geothermal and heat pumps.

Where exactly do you lie with regard to the standards for your Net-Zero Banking Alliance?

The Chair: Mr. Hannah, go ahead and answer that.

Mr. Hannah: Let me disentangle a few points.

With respect to a natural gas line, a large number of Canadians still get their heat from natural gas and will continue to do so for some time. It's affordable. It's a decision that the developer needs to make. It's a decision the municipality needs to make.

I understand your point that there may be alternatives. That's a decision they need to make.

Senator Ringuette: But you should be part of that decision making with regard to the loan that you're providing. That's what I'm saying. That is the responsibility of being part of this Net-Zero Banking Alliance. It is part of your responsibility. We are in this individually and collectively.

The Chair: Go ahead and answer what your role is on that; are you consulted by municipalities or provinces?

Mr. Hannah: On an individual loan, no. I dare say they are not consulted by the municipalities. They will look at the loan that is put in front of them and make a decision at that time, but in the case of a new housing development, the decision to go with natural gas, geothermal or something else is something that is made by the applicant, not by the institution.

Senator Ringuette: You're saying it's not part of being a part of the Net-Zero Banking Alliance?

Vous avez dit que vous faisiez partie de l'Alliance bancaire Net Zéro — les six grandes banques canadiennes en font partie. Vous avez donné l'exemple de nouvelles habitations qui auront besoin de conduites de gaz naturel.

Êtes-vous en train de me dire, en tant que représentants de membres de l'Alliance bancaire Net Zéro, qu'en ce qui concerne les normes qui doivent s'appliquer, un projet de logement, qu'il s'agisse d'un immeuble d'appartements ou d'une maison unifamiliale... Pour une maison unifamiliale, on peut se contenter d'une pompe à chaleur, mais lorsqu'il s'agit d'un immeuble d'appartements — si l'on parle de la transition vers la carboneutralité et du financement du projet —, on devrait se tourner vers la géothermie. Pourtant, vous nous dites que vous approuveriez une conduite de gaz naturel, ce qui n'est pas une proposition favorisant la carboneutralité.

Il s'agit d'un projet au bas de l'échelle. Vous parlez d'une conduite de gaz naturel au lieu de géothermie et de pompes à chaleur.

Où vous situez-vous exactement en ce qui concerne les normes de l'Alliance bancaire Net Zéro?

La présidente : Monsieur Hannah, allez-y et répondez à la question.

M. Hannah : Permettez-moi de démêler quelques points.

En ce qui concerne la conduite de gaz naturel, un grand nombre de Canadiens se chauffent encore au gaz naturel et continueront à le faire pendant un certain temps. C'est une solution abordable. C'est une décision que le promoteur doit prendre. C'est une décision que la municipalité doit prendre.

Je comprends votre point de vue selon lequel il pourrait y avoir d'autres solutions. C'est une décision qu'ils doivent prendre.

La sénatrice Ringuette : Toutefois, vous devriez participer à la prise de décision en ce qui concerne les prêts que vous accordez. Voilà ce que je dis. Voilà la responsabilité qui découle du fait que vos membres font partie de l'Alliance bancaire Net Zéro. C'est l'une de vos responsabilités. Cela nous touche sur les plans individuel et collectif.

La présidente : Allez-y et dites-nous quel est votre rôle à cet égard. Les municipalités ou les provinces vous consultent-elles?

M. Hannah : Pour un prêt, non. J'ose dire que les municipalités ne les consultent pas. On examine le prêt et on prend une décision à ce moment-là, mais dans le cas d'un nouveau projet immobilier, la décision d'opter pour le gaz naturel, la géothermie ou autre chose est prise par le demandeur, et non par l'institution.

La sénatrice Ringuette : Vous dites que faire partie de l'Alliance bancaire Net Zéro ne change rien à cet égard?

Mr. Hannah: I can't speak to whether an individual loan is. Probably not. The Net-Zero Banking Alliance is a much more macro thing than individual projects.

Senator Ringuette: We asked a macro question and didn't get an answer, so I was asking a micro question.

The Chair: Alright. We are moving on.

Senator C. Deacon: Thanks to our witnesses for being here.

When OSFI Superintendent Routledge was here, one of the conversations that a number of us engaged with was around the technology and cyber-risks in our banks related to the technology deficit that has accrued over time in many of our biggest banks.

I wanted to talk about that in context with part 2, the reporting, because reporting one way or the other, through OSFI's regulations or through this bill, does require timely information that is quite detailed in order to quantify the climate risks within each client so you can identify the climate risks of the bank's portfolio.

To what extent is there evidence that meaningful progress is being made in connecting the bank's own risk analysis systems directly with the ERP systems of clients at increasingly smaller companies? Start with your biggest clients and work your way down. At what point are you looking at that data sharing so that you're closer to real-time comprehensive analysis of the investments and activities of each organization as you look at scope 1, scope 2 and scope 3 emissions and risks that those organizations face. The technology deficit, I think, was probably holding back some of that progress, but I shouldn't assume that. I'd love to know the evidence of progress that you're seeing.

Mr. Hannah: I'm glad you raised the question, senator. In fact, that was actually the last part of my opening remarks. It's exactly the issue of data. If there's one thing — while we don't support the bill — we are pleased that the committee is looking broadly at the question of environmental risk. If you wanted to do some additional work on environmental risk data and finding a way to develop a better national framework for collecting detailed data, that would be fantastic.

M. Hannah : Je ne peux pas dire si c'est le cas pour un prêt. Probablement pas. L'Alliance bancaire Net Zéro est quelque chose de beaucoup plus général que des projets.

La sénatrice Ringuette : Nous avons posé une question d'ordre général et nous n'avons pas obtenu de réponse, alors je posais une question plus précise.

La présidente : D'accord. Nous passons au prochain intervenant.

Le sénateur C. Deacon : Je remercie les témoins de leur présence.

Lorsque M. Routledge, le surintendant du Bureau du surintendant des institutions financières, ou BSIF, a comparu devant le comité, un certain nombre d'entre nous lui ont parlé de la technologie et des cyber-risques qui touchent nos banques, qui sont liés au déficit technologique qui s'est accumulé au fil du temps dans bon nombre de nos plus grandes banques.

Je voulais parler de cette question dans le contexte de la partie 2 du projet de loi, qui porte sur les rapports, parce que lorsqu'il s'agit de faire rapport, d'une manière ou d'une autre, dans le cadre des règlements du BSIF ou de ce projet de loi, il faut avoir des renseignements à jour et détaillés afin de quantifier les risques climatiques pour chaque client, de sorte que l'on puisse déterminer les risques climatiques concernant le portefeuille de la banque.

Dans quelle mesure existe-t-il des preuves que des progrès significatifs sont réalisés pour relier directement les systèmes d'analyse des risques de la banque aux systèmes ERP des clients dans des entreprises de plus en plus petites? On commence par les plus gros joueurs, puis on va jusqu'aux plus petits. À quel point se penche-t-on sur ce partage de données afin de se rapprocher d'une analyse complète en temps réel des investissements et des activités de chaque organisation en ce qui concerne les émissions relevant des champs d'application 1, 2 et 3 et les risques auxquels ces organisations sont confrontées? Je pense que le déficit technologique a probablement freiné certains de ces progrès, mais je ne devrais pas le présumer. J'aimerais connaître les preuves des progrès que vous constatez.

M. Hannah : Je suis heureux que vous posiez la question, sénateur. En fait, c'était la dernière partie de ma déclaration préliminaire. C'est exactement la question des données. S'il y a une chose... Bien que nous n'appuyions pas le projet de loi, nous sommes ravis que le comité se penche de manière générale sur la question des risques pour l'environnement. Si l'on voulait faire d'autres travaux sur les données relatives aux risques pour l'environnement et trouver un moyen d'élaborer un meilleur cadre national pour la collecte de données détaillées, ce serait formidable.

Senator C. Deacon: I'm focused on how the bank is gathering its own information from its own clients. Yes, there need to be national standards, but what's the progress in that regard?

Mr. Hannah: The bottleneck, senator, is not technology. It really is just trying to actually get the information from clients.

Senator C. Deacon: Is there evidence that those bridges are being built — the APIs where you can be sharing information from your clients directly? It speeds up the process and the comprehensive nature of understanding what's going on in client businesses.

Mr. Hannah: I'm not aware of any specific technical bills.

Mr. Radecky: I'm not aware, either. It may vary by client.

Senator C. Deacon: Major fintech lenders have direct data collection from their clients quite often. It allows them to analyze risk much more precisely and on a more timely basis. The banks have not been doing that, and I'm wondering what the progress is toward making that direct connection.

Mr. Hannah: It also depends on the client, senator. With a larger-scale client that is much more sophisticated and has more technology, that's one thing. A local corner store is an entirely separate —

Senator C. Deacon: That's what I said: Start large and move down.

Mr. Hannah: Large would be much more comprehensive and detailed. Smaller, again, you need to have regard for the burden you're placing on the client and balance that.

Senator C. Deacon: At this point, it remains basically analog data collection as it relates to these sorts of data?

Mr. Hannah: With a large client, there's a lot of digital information that would flow back and forth. With a smaller client, that's a different story.

Senator Galvez: First, before I ask my question, I want to make a clarification. You said in your opening remarks that my bill mandates OSFI to do things. The reality is that the text says "to consider" — ask OSFI to consider." So OSFI is free to consider or not to consider. That's just one point.

Le sénateur C. Deacon : Je m'intéresse à la manière dont la banque recueille ses propres renseignements auprès de ses clients. Oui, il faut des normes nationales, mais quels sont les progrès à cet égard?

M. Hannah : L'obstacle, sénateur, ce n'est pas la technologie. Il s'agit simplement d'essayer d'obtenir l'information des clients.

Le sénateur C. Deacon : Y a-t-il des preuves qu'on est en train de bâtir ces ponts — les API qui vous permettent de communiquer directement les renseignements de vos clients? Cela accélère les choses quant au processus et pour ce qui est de comprendre ce qui se passe dans les entreprises clients.

M. Hannah : Je ne connais pas d'exemple de projets de loi techniques.

M. Radecky : Moi non plus. Cela peut varier d'un client à l'autre.

Le sénateur C. Deacon : Les principales entreprises de technologie financière prêteuses recueillent assez souvent des données directement auprès de leurs clients. Elles peuvent ainsi analyser les risques de manière beaucoup plus précise et plus rapide. Les banques n'ont pas fait la même chose et je me demande quels progrès ont été accomplis pour établir ce lien direct.

M. Hannah : Tout dépend aussi du client, sénateur. Dans le cas d'un client de grande envergure qui dispose de plus de technologie, c'est une chose. Pour un dépanneur du coin, c'est tout à fait...

Le sénateur C. Deacon : C'est ce que j'ai dit. Commencer par les gros et aller vers les petits.

M. Hannah : Pour les gros, ce serait beaucoup plus complet et détaillé. Pour les petits, encore une fois, il faut tenir compte du fardeau que l'on impose au client et trouver un équilibre.

Le sénateur C. Deacon : A ce stade-ci, on parle essentiellement de collecte de données analogiques pour ce type de données?

M. Hannah : Dans le cas d'un gros client, beaucoup de renseignements numériques circulent. Pour ce qui est d'un client de moindre envergure, c'est une autre histoire.

La sénatrice Galvez : Tout d'abord, avant de poser ma question, je voudrais apporter une précision. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit que mon projet de loi oblige le BSIF à faire certaines choses. En réalité, dans le texte, il s'agit davantage de demander au BSIF d'en tenir compte. Le BSIF est donc libre de le faire ou non. Ce n'est qu'un point.

You are saying that the banks are doing well, and that they're going to be net zero for 2050, but the investor for Paris compliance and *Bloomberg Finance* say that, in reality, the story is a year of inertia. Banks expanded the scope of their emissions reporting and set interim targets for additional carbon intensity. However, they generally did not improve their grades related to oil and gas, and power, from last year.

When I look at the banks — RBC, Scotiabank, TD, BMO, CIBC and National — the scores go from D to a maximum of B-plus. The answer to the question of whether they are moving to reducing their greenhouse gas emissions is, no.

Given that the higher emissions are facilitated and financed emissions in scope 3, and that you are not addressing at all scope 3. You want to be net zero by 2050. Shouldn't your sector be the first one to align? You give loans for 15, 10 or 5 years. If you wait until December 2050 to start your net zero, you have given a lot of loans and investments that will continue, so you are not helping Canada to reach net zero in 2050.

That is my first question.

My second question is regarding how easily you disconnect the economic model because you say we follow the puck, and it is completely independent of the reality of the situation. You're talking about gas pipelines. What if there is a flood, and it just wipes out the gas pipeline? Who is going to pay for that?

The Chair: Okay. We'll have some answers.

Mr. Hannah: Senator, I want to disentangle two things here. There is the case of transition and whether you think 2050 is fast enough, and then there is the bill.

With respect to the former, if you believe that the government has a plan, which extends to 2050, and it has emissions targets, if you believe that is not aggressive or fast enough, then you need to have the Minister of Environment and Climate Change come here and have that discussion with him.

Senator Galvez: [Technical difficulties] — 2050 because you have your scope 3 that will continue after 2050 if you wait.

Mr. Hannah: Senator, what you can do about that, frankly, is to keep having us come back as we go along and hold our feet to the fire. I mean, that's why we're here. What I don't want to do and what I'm concerned about with this bill is that it would effectively cut the energy sector off from new credit without

Vous dites que les banques se débrouillent bien et qu'elles atteindront la carboneutralité d'ici 2050, mais selon Investors for Paris Compliance et *Bloomberg Finance*, en réalité, on parle d'une année d'inertie. Les banques ont élargi la portée de leurs rapports sur les émissions et fixé des cibles intermédiaires concernant l'intensité en carbone. Cependant, elles n'ont généralement pas amélioré leurs notes relatives au pétrole et au gaz, ainsi qu'à l'électricité, par rapport à l'année dernière.

Lorsque je regarde la situation des banques — RBC, Banque Scotia, Banque TD, BMO, CIBC et Banque Nationale —, les notes vont de D à un maximum de B+. S'efforcent-elles de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre? Non.

Les émissions plus élevées sont celles qui relèvent du champ d'application 3 et vous ne vous occupez pas du tout du champ d'application 3. Vous voulez atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Votre secteur ne devrait-il pas être le premier à se conformer? Vous accordez des prêts sur 15, 10 ou 5 ans. Si vous attendez décembre 2050 pour commencer à vous attaquer à l'objectif de carboneutralité, vous aurez accordé de nombreux prêts et fait beaucoup d'investissements qui se poursuivront, et vous n'aidez donc pas le Canada à atteindre la carboneutralité en 2050.

Voilà ma première question.

Ma deuxième question porte sur la facilité avec laquelle vous dissociez le modèle économique de cela parce que vous dites que nous suivons la rondelle, et c'est complètement indépendant de la réalité de la situation. Vous parlez de conduite de gaz. Que se passera-t-il s'il y a une inondation et que la conduite est détruite? Qui va payer pour cela?

La présidente : D'accord. Nous allons maintenant écouter quelques réponses.

M. Hannah : Sénatrice, je voudrais démêler deux choses ici. Il y a la transition et la question de savoir si l'on pense que 2050, c'est assez rapide, puis il y a le projet de loi.

En ce qui concerne le premier point, si vous croyez que le gouvernement a un plan, qui s'étend jusqu'en 2050, et qu'il a des cibles de réduction des émissions, si vous croyez que ce n'est pas assez rapide, alors vous devez demander au ministre de l'Environnement et du Changement climatique de venir ici et en discuter avec lui.

La sénatrice Galvez : [Difficultés techniques] ... 2050 parce que concernant les émissions relevant du champ d'application 3, cela se poursuivra après 2050 si vous attendez.

M. Hannah : Sénatrice, à cet égard, à vrai dire, vous pouvez nous faire revenir ici au fur et à mesure et de nous demander des comptes. C'est pour cela que nous sommes ici. Ce que je ne veux pas et ce qui me préoccupe dans ce projet de loi, c'est qu'il priverait le secteur de l'énergie de crédit sans qu'il le sache,

them actually knowing that it's happening because they're following and expecting the existing emission-reduction plan that the government has set up is the one they're working and investing toward, and the one their employees are working toward. This bill would effectively —

Senator Galvez: What do you mean they don't know?

Mr. Hannah: That's what they're working toward. What they don't know — senator, this bill talks about risk weights, which is a very esoteric topic. But what it actually means in practice — what the risk weight does — for clarity — is that it impacts or directs, in effect, the amount of the loan that has to be funded by equity as opposed to deposits. At 1,250%, what it effectively means is that the bank cannot use any deposits to fund a loan, and given that the business of banking is to accept deposits and then make loans, effectively it means you cannot lend. The bill is structured around that phraseology. If the bill were structured in a way that said banks are not allowed to provide new credit to energy firms, I suspect you would have a much longer line of people wanting to come and have a dialogue because that would be more direct, but it would have the same effect.

Senator Ringuette: You're saying no to this, and essentially what I heard is that you're saying: Well, we don't really know where we're going with the Net-Zero Banking Alliance. What is your suggestion?

Mr. Hannah: My suggestion, senator, is that we let the regulators do their job so they are able to build out the climate risk management framework for the country. That's what their role is.

The Chair: What he is trying to say, and I think he's said it several times now, is that there is a national plan. If you have a separate national plan, then how do the banks and the clients know that there are two or three different plans.

Senator Ringuette: Excuse me, Madam Chair, but this gentleman just told us that they were part of the Net-Zero Banking Alliance that is part of the national plan.

The Chair: Would you like to carry on, now that we've just established that.

Mr. Hannah: Do you want to talk about the Net-Zero Banking Alliance?

Mr. Radecky: Just to add, the banks that did commit to the Net-Zero Banking Alliance have been setting targets for individual sectors, including oil and gas, which has been mentioned, and they need to monitor and track progress against

parce qu'il s'attend à ce que le plan actuel de réduction des émissions qu'il suit et que le gouvernement a mis en place soit celui auquel il travaille et pour lequel il investit, et pour lequel ses employés travaillent. Le projet de loi...

La sénatrice Galvez : Que voulez-vous dire par « sans qu'il le sache »?

M. Hannah : C'est ce à quoi ils travaillent. Ce qu'ils ne savent pas... Sénatrice, dans le projet de loi, il est question de pondération des risques, qui est un sujet très ésothérique. Cependant, ce que cela signifie concrètement... Ce que la pondération des risques fait — pour que les choses soient plus claires —, c'est qu'elle indique, en fait, le montant du prêt qui doit être financé par des fonds propres plutôt que par des dépôts. À 1 250 %, cela signifie que la banque ne peut utiliser aucun dépôt pour financer un prêt et étant donné que l'activité bancaire consiste à accepter des dépôts puis à accorder des prêts, cela signifie qu'on ne peut pas prêter. Le projet de loi s'articule autour de cette phraséologie. Si le projet de loi était structuré de manière à indiquer que les banques ne sont pas autorisées à consentir à nouveau du crédit à des entreprises du secteur de l'énergie, je pense que beaucoup plus de personnes souhaiteraient venir en discuter avec vous parce que ce serait plus direct, mais l'effet serait le même.

La sénatrice Ringuette : Vous dites « non » et ce que j'ai entendu, essentiellement, c'est « eh bien nous ne savons pas vraiment où nous allons avec l'Alliance bancaire Net Zéro ». Que suggérez-vous?

M. Hannah : Ce que je suggère, sénatrice, c'est de laisser les organismes de réglementation faire leur travail afin qu'ils soient en mesure d'élaborer le cadre de gestion des risques climatiques pour le pays. C'est leur rôle.

La présidente : Ce qu'il essaie de dire, et je pense qu'il l'a déjà dit plusieurs fois, c'est qu'il existe un plan national. Si l'on a un plan national distinct, comment les banques et les clients peuvent-ils savoir qu'il existe deux ou trois plans différents?

La sénatrice Ringuette : Je vous demande pardon, madame la présidente, mais notre invité vient de nous dire que son organisation fait partie de l'Alliance bancaire Net Zéro, qui participe au plan national.

La présidente : Voulez-vous poursuivre, maintenant que ce fait a été établi?

M. Hannah : Voulez-vous parler de l'Alliance bancaire Net Zéro?

M. Radecky : Pour renchérir sur le sujet, je dirai que les banques qui participent à l'Alliance bancaire Net Zéro fixent des objectifs pour des secteurs précis, y compris le secteur pétrolier et gazier, comme on l'a mentionné. Elles doivent surveiller le

those targets and presumably work toward achieving them. I would say they are already making that commitment, trying to reduce and support the energy transition by making those decisions and coming up with their own targets for the sectors they've publicly disclosed in relation to the Net-Zero Banking Alliance.

Senator Loffreda: I'll start with the question and maybe give you two or three preambles after that or one maybe. I would like you to discuss other technical issues that may contradict the Bank Act and the Corporate Governance Guideline. We haven't touched on that, but that's important because, as I said, other senators have already asked for a list on that, and it's important to do that. I think the intentions of the bill are fine. I've spent a lifetime in banking on the lending side and the intentions are fine. What's concerning is the fact that it overrides the authority of the regulator; it would be the first bill that does that. And OSFI — maybe you can give me a comment on that — has proven to have a strong international reputation, among the best in the world; our banking system is among the best in the world. We discussed the fact that the banks did not foresee 2008, and Senator Yussuff corrected that, pointing out that Canadian banks did foresee and avoid 2008, but not only because of the regulator. Many of the loans made in 2008 by the American banks were off-balance-sheet items, which the Canadian banks — as a Canadian banker — could have made those same loans. We didn't because of the DNA, the conservative nature of Canadian banks and the bankers. I have confidence in the banks moving that needle and managing and mitigating that risk. That's the way I feel, and I would like to have your comments on that. I do know that the portfolios were diversified in 2008, and I'm certain they're diversified even now with respect to fossil fuels and so forth.

The Chair: Some comments.

Mr. Hannah: With respect to your first question about corporate governance and the role of directors, yes, one of the provisions of the bill would, from our perspective, contravene a director's obligations under the Bank Act or under the provincial and federal Business Corporations Act, because the Business Corporations Act and the Bank Act requires a director to act in the best interests of the company. That's their role. That's their fiduciary obligation. This particular bill provides that they effectively have to focus, first and foremost, on aligning with the climate commitments. That creates, in effect, a super-priority over their broader priority or broader requirement to act in the best interests of the company. That's the first question.

progrès réalisé pour atteindre ces cibles et sont censées s'efforcer de les atteindre. Je dirais qu'elles démontrent déjà cet engagement en tentant de réduire les émissions, en appuyant la transition énergétique et en établissant leurs propres cibles pour les secteurs — cibles qu'elles ont rendues publiques par le biais de l'Alliance bancaire Net Zéro.

Le sénateur Loffreda : Je vais commencer par poser la question, puis je vous donnerai deux ou trois entrées en matière, ou peut-être une seule. J'aimerais que vous abordiez d'autres enjeux techniques qui pourraient aller à l'encontre de la Loi sur les banques et de la ligne directrice sur la gouvernance d'entreprise. Nous n'en avons pas parlé, mais le sujet est néanmoins important parce que, comme je l'ai dit, d'autres sénateurs ont déjà demandé une liste, et il est important d'en discuter. Je crois que les intentions derrière le projet de loi sont bonnes. J'ai passé ma carrière dans le secteur bancaire à m'occuper de prêts et je peux affirmer que les intentions sont appropriées. L'enjeu préoccupant est le fait que ce projet de loi passe outre le pouvoir de l'organisme de réglementation; ce serait le premier projet de loi à avoir cet effet. Qui plus est, le Bureau du surintendant des institutions financières, ou BSIF — et vous pourriez commenter là-dessus — s'est bâti une solide réputation à l'international, parmi les meilleures au monde. Notre système bancaire figure parmi les meilleurs de la planète. Nous avons dit que les banques n'avaient pas prédit la crise de 2008, mais le sénateur Yussuff a rectifié le tir : il a fait remarquer que les banques canadiennes l'ont prédite et évitée, mais pas seulement grâce à l'organisme de réglementation. La plupart des prêts octroyés par les banques américaines en 2008 étaient hors bilan; les banques ici — je le dis en tant que banquier canadien — auraient pu offrir ces mêmes prêts. Nous ne l'avons pas fait en raison de notre ADN et de la nature prudente des banques et des banquiers canadiens. J'ai confiance que les banques peuvent changer la donne en plus de gérer et d'atténuer ce risque. C'est mon avis, et j'aimerais connaître votre opinion. Je sais que les portefeuilles étaient diversifiés en 2008, et je suis certain qu'ils le sont encore aujourd'hui en matière de combustibles fossiles, entre autres.

La présidente : Nous écoutons vos commentaires.

M. Hannah : En réponse à votre première question sur la gouvernance d'entreprise et le rôle des administrateurs, effectivement, une des dispositions du projet de loi contreviendrait, à notre avis, à une obligation des administrateurs en vertu de la Loi sur les banques ou des lois provinciales et fédérale sur les sociétés par actions. En effet, la Loi canadienne sur les sociétés par actions et la Loi sur les banques exigent des administrateurs d'agir dans l'intérêt fondamental de la compagnie. C'est leur rôle. C'est leur obligation fiduciaire. Ce projet de loi stipule qu'ils doivent donner la priorité absolue aux engagements climatiques. Par conséquent, une nouvelle priorité suprême vient éclipser leur priorité ou engagement général d'agir dans l'intérêt primordial de la compagnie. Voilà pour la première question.

With respect to banks' financial strength, yes, you are absolutely correct, they remain very financially strong. The regulator, to your point, is considered one of the best in the world. Banks in Canada did not require any capital injections during the financial crisis, and they were among the few.

I can't remember the rest of the question. There were multiple parts.

What else did we talk about?

Senator Loffreda: Diversification.

Mr. Hannah: Yes — the banking industry as a national banking sector. The banking sector in Canada is well diversified as I mentioned in my opening remarks. Energy is actually a relatively small component of it, frankly, because the Canadian economy is broadly diversified. We use a national banking system, so banks work coast-to-coast, and they work with all sectors. That's the internal strength of the industry. It works across the country. So, it works in different regional economies, and different regional economies have different business footprints, and the banks benefit from that diversification.

Senator Loffreda: Do you have total confidence in OSFI eventually moving the needle with respect to climate change?

Mr. Hannah: OSFI has made it clear, and the superintendent has been very clear that climate is one of his two principal priorities. He has said that time and time again. You can see that in virtually every statement he makes, and OSFI has done a great deal of work on this. They've done Guideline B-15 and are doing a scenario exercise. They made it clear from their point of view that this is a priority, and they're going to ensure that institutions keep it as a priority, and that it's factored into regulation and risk management because that's a priority for them and they want to make sure the institutions do it that way. There is no doubt about that.

Senator Miville-Dechêne: In its *Net Zero by 2050* report from 2021, the International Energy Agency clearly states that reaching net zero targets by 2050 means no investment in new fossil fuel supply projects after the date of the report, which was May 11, 2021, which was more than two years ago.

My question is: Have your members financed new fossil fuel supply projects since May 11, 2022?

Pour ce qui est de la solidité financière des banques, oui, vous avez tout à fait raison : elles demeurent très robustes. Pour reprendre vos propos, l'organisme de réglementation est considéré comme l'un des meilleurs au monde. Les banques canadiennes figurent parmi les rares institutions financières à ne pas avoir eu besoin d'injection de capitaux.

J'ai oublié le reste de la question. Elle comportait différents volets.

Sur quels autres sujets portait-elle?

Le sénateur Loffreda : Elle portait aussi sur la diversification.

M. Hannah : Oui — le secteur bancaire à l'échelon national. Le secteur bancaire canadien est bien diversifié, comme je l'ai mentionné dans ma déclaration liminaire. Bien honnêtement, les secteurs énergétiques représentent un petit volet du secteur bancaire parce que l'économie canadienne est très diversifiée. Notre système bancaire est national, alors les banques assurent une présence d'un océan à l'autre et travaillent avec tous les secteurs. C'est la force interne de l'industrie. Elle est présente partout au pays. Par conséquent, elle est présente dans différentes économies régionales, qui ont leur propre composition commerciale. Les banques bénéficient de cette diversification.

Le sénateur Loffreda : Êtes-vous entièrement sûr que le BSIF pourra un jour changer la donne dans le dossier des changements climatiques?

M. Hannah : L'organisation a exprimé clairement — et le surintendant l'a fait valoir sans réserve — que le climat représente une de ses deux priorités. Le surintendant l'a répété à maintes reprises. Il en parle dans pratiquement toutes ses déclarations, et le BSIF a déployé beaucoup d'efforts en ce sens. L'organisation a rédigé la ligne directrice B-15 et mène un exercice d'analyse de scénarios. Ses représentants ont clairement fait valoir qu'il s'agit d'une priorité pour eux. Ils veilleront à ce que le dossier demeure prioritaire pour les banques et qu'il soit pris en considération dans la réglementation et la gestion du risque. C'est vraiment une priorité pour le BSIF, qui veut garantir que les institutions financières tiennent compte des changements climatiques. Il n'y a aucun doute là-dessus.

La sénatrice Miville-Dechêne : Dans son rapport de 2021 *Net Zero by 2050*, l'Agence internationale de l'énergie écrit noir sur blanc que l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050 implique qu'aucun nouvel investissement ne soit fait dans des projets de production de combustibles fossiles à compter de la date du rapport, le 11 mai 2021, qui remonte à plus de deux ans.

Voici ma question : vos membres ont-ils financé de nouveaux projets de production de combustibles fossiles depuis le 11 mai 2022?

Mr. Hannah: The short answer is, I don't know. What I would say is, that's where you start to bring in what the Government of Canada's transition plan is for the economy and how we should be mapping toward that. The banking industry works with the economy. We try to help work with the actors in the economy to execute the plans they've put in place. That's an important role, and that's what we try to do. So really, the question is: To what degree has the Canadian economy made or not made investments in that area and does that align with the Government of Canada's plan?

Senator Miville-Dechêne: But if there is a disclosure, you should know. Shouldn't you know if there were investments —

Mr. Hannah: I wouldn't know individual investments because the banks have literally large numbers of clients.

As I mentioned in my opening remarks, do banks still provide credit to the oil and gas business? Absolutely. It's still an important part of the Canadian economy, and they work with them to manage that transition as well. That's important. It employs thousands of people. They're hard-working people.

Senator Miville-Dechêne: I know that. It's just I'm wondering if you're also working on the results not only on the disclosure. Are those investments made in industries that are trying to move away from carbon emissions?

Mr. Hannah: Absolutely. As we mentioned earlier, the amount of money that is being invested into renewables and alternative technologies for energy and sustainable finance generally is huge.

Senator Miville-Dechêne: So what's the percentage? How much is invested in fossil fuel and how much in new energy among the banks that you represent?

Mr. Hannah: I can't give you a specific on fossil fuel versus new energy, because oftentimes these things are co-mingled. What I can tell you is that the amount of sustainable finance funding provided by the six largest institutions based on their ESG reports is literally into the hundreds of billions of dollars.

Senator Gignac: I want to go back to comparisons with Europe. In many aspects, I share your concern, as well as with my colleague Senator Loffreda. In fact, it was disclosed in September of this year that Europe and the banking authority Pillar 3 would be disclosed on the ESG risk, so they have a lot of things they will be forced to be much more transparent on.

M. Hannah : La réponse courte est que je ne le sais pas. Je dirais que c'est là qu'interviennent le plan de transition du gouvernement du Canada pour l'économie et la manière de réaliser cette transition. Le secteur bancaire va de pair avec l'économie. Nous essayons de favoriser la collaboration avec les acteurs de l'économie pour l'exécution des plans qu'ils ont élaborés. C'est un rôle important, et c'est ce que nous essayons de faire. Ainsi, la question est plutôt : dans quelle mesure l'économie canadienne a-t-elle fait, ou pas, des investissements dans ce domaine, et est-ce que les investissements s'inscrivent dans le plan du gouvernement du Canada?

La sénatrice Miville-Dechêne : Mais si ces investissements sont publiés, vous devriez connaître la réponse. Ne devriez-vous pas savoir si des investissements...

M. Hannah : Je ne suis pas au courant de chaque investissement parce que les banques comptent un grand nombre de clients.

Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration liminaire, les banques offrent-elles encore du crédit aux entreprises pétrolières et gazières? Absolument. C'est encore un pan important de l'économie canadienne, et elles coopèrent avec elles pour gérer cette transition. C'est important. Cette industrie emploie des milliers de personnes, qui travaillent fort.

La sénatrice Miville-Dechêne : Je le sais. Je me demande simplement si vous tenez compte des résultats, et non pas seulement des données publiées. Ces investissements sont-ils effectués dans des industries qui tentent de réduire leurs émissions de carbone?

M. Hannah : Tout à fait. Comme nous l'avons mentionné tout à l'heure, généralement, des sommes astronomiques sont investies dans les technologies renouvelables et de remplacement pour l'énergie et la finance durables.

La sénatrice Miville-Dechêne : Alors quel est le pourcentage? Au sein des banques que vous représentez, quelles sommes sont investies dans les combustibles fossiles et les nouvelles énergies?

M. Hannah : Je ne peux vous donner le ratio précis des combustibles fossiles comparativement aux nouvelles énergies parce que, bien souvent, ces investissements s'entremêlent. Je peux néanmoins vous dire que les sommes investies en finance durable par les six plus grandes institutions financières atteignent des centaines de milliards de dollars, selon leurs rapports sur la gouvernance environnementale, sociale et d'entreprise.

Le sénateur Gignac : J'aimerais revenir aux comparaisons avec l'Europe. À bien des égards, je partage votre inquiétude, ainsi que celle du sénateur Loffreda. D'ailleurs, le troisième pilier du secteur bancaire européen — qui porte sur les risques liés aux indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance — a été dévoilé en septembre de cette année. Les

Do you believe that OSFI is behind the curve compared to what is going on in Europe, or ahead of the curve? Could you make a comparison of what is being asked here compared to what was released two months ago from the European authority regarding Pillar 3?

Mr. Radecky: Yes, I can touch on Pillar 3. Europe did go earlier, but the Basel Committee on Banking Supervision, of which OSFI is a part, the global regulatory body, is not expected to release their consultation on Pillar 3 climate disclosures until this month, whereas OSFI has already mandated a disclosure starting next year as part of Guideline B-15. In effect, OSFI went ahead of the Basel committee, maybe not as quickly as Europe, fair comment, but on an international level, OSFI is working.

Senator Gignac: It looks like that.

Mr. Radecky: Basel has issued and finalized the climate principles, not disclosures, and OSFI did follow those in adopting B-15.

Senator Galvez: The question that my colleague Senator Miville-Dechêne asked was, what is the ratio? It's funny that you don't know because Bloomberg produced those ratios, and they should be 4-1 by 2030, but they range between 0.30 and 0.4. These are very low ratios. You are not invested in renewable energy.

What about your expertise in climate change and to do the model on climate risk? How many people —

The Chair: Do you have expertise?

Mr. Hannah: Banks have very large risks to manage. They have to manage all types of risk. Climate risk is one, but they have to manage operational risk, capital risk, market risk, et cetera.

Senator Galvez: Are they climate physicists?

Mr. Hannah: They're usually PhDs, frankly. Usually in advanced mathematics, statistics, in some cases physics, it really depends. But they are the most complex group of people to work with because they speak their own language. They're fascinating.

The Chair: Thank you both for being with us today. Darren Hannah, Senior Vice President, Financial Stability & Banking Policy; and Bryan Radecky, Director, Financial Stability with the Canadian Bankers Association. We really appreciate you taking

pays européens seront donc contraints d'être beaucoup plus transparents sur de nombreux enjeux.

Croyez-vous que le BSIF accuse du retard ou a une longueur d'avance comparativement à ce qui se passe en Europe? Pouvez-vous comparer ce qui est exigé ici à ce qui a été publié il y a deux mois par l'organisme européen sur le troisième pilier?

M. Radecky : Oui, je peux parler du troisième pilier. L'Europe a publié ses exigences plus tôt, mais le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, dont le BSIF fait partie — l'organe réglementaire mondial — devrait seulement dévoiler sa consultation sur le troisième pilier ce mois-ci. De son côté, le BSIF a déjà demandé une publication à partir de l'an prochain dans le cadre de la ligne directrice B-15. Dans les faits, le BSIF a agi plus rapidement que le comité de Bâle. Il est vrai qu'il n'a pas agi aussi rapidement que l'Europe, mais le BSIF est actif à l'échelon international.

Le sénateur Gignac : On dirait bien que c'est le cas.

M. Radecky : Le comité de Bâle a émis et finalisé les principes climatiques, pas les exigences sur la publication d'information, et le BSIF les a respectés en adoptant la ligne directrice B-15.

La sénatrice Galvez : La question que vous a posée ma collègue, la sénatrice Miville-Dechêne, portait sur le ratio. Il est curieux que vous ne le connaissiez pas, parce que Bloomberg a émis ces ratios, qui devraient être de 4 pour 1 d'ici 2030. Or, ils oscillent entre 0,3 et 0,4. Ils sont très faibles. Vous n'investissez pas beaucoup dans les énergies renouvelables.

Qu'en est-il de votre expertise en changements climatiques et pour modéliser le risque climatique? Combien de personnes...

La présidente : Avez-vous cette expertise?

M. Hannah : Les banques doivent gérer d'énormes risques. Elles doivent gérer toutes sortes de risques. Les risques climatiques sont une catégorie, mais elles doivent aussi gérer les risques opérationnels, les risques liés aux capitaux, les risques liés au marché, etc.

La sénatrice Galvez : Comptent-elles des physiciens du climat?

M. Hannah : Bien franchement, il s'agit habituellement de titulaires de doctorats, souvent en mathématiques, en statistique, dans certains cas en physique. Cela dépend. Mais ils forment le groupe de personnes le plus complexe qui soit parce qu'ils parlent leur propre jargon. Ils sont fascinants.

La présidente : Je vous remercie tous deux d'avoir participé à notre réunion. Merci à vous qui représentez l'Association des banquiers canadiens : Darren Hannah, vous êtes le vice-président principal de la stabilité financière et des politiques bancaires; et

all of our questions today. That brings our meeting to a close.
Thank you.

(The committee adjourned.)

Bryan Radezy, vous êtes le directeur de la stabilité financière.
Nous vous remercions grandement d'avoir répondu à nos
questions. C'est ce qui met fin à notre réunion. Merci.

(La séance est levée.)
